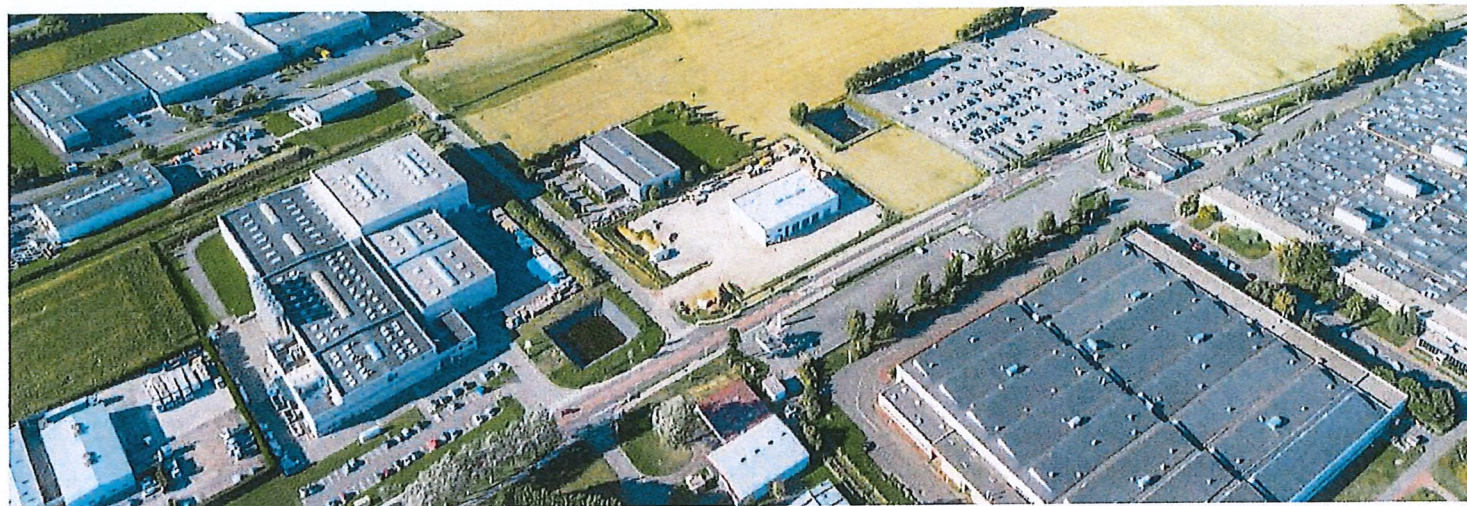




Les aménagements économiques

la Communauté d'Agglomération propose une offre globale et cohérente permettant d'accueillir tous les types de projets. Elle se décompose en parcs d'activités, en zones artisanales et en zones d'activités à vocation particulière.

Zoom sur 2021

► Les extensions

- Des projets d'extension engagés sur la ZI de Mazinghem (3ha),
- Validation de l'extension de la ZI de Ruitz (20ha)
- Travaux de la friche Chausson en phase préparatoire
- Parc Whashingt on : outre l'arrivée de Blackstar, d'autres projets sont à l'étude permettant une transition de cet espace économique
- LogisterrA26 : En plus de la commercialisation de 3 projets, un bâtiment est sorti pour l'entreprise HDF Emballages permettant de valoriser une ancienne friche à l'entrée de la zone. D'autres projets d'implantation sont prévus.

► Entretien des zones d'activités économiques et de nouveaux aménagements

- Reprise de la rue de la confection, zone Fleming à Béthune
- Travaux de voirie sur la ZI de Ruitz/ étude pour la rue de Reptins
- Étude de reprise de voirie sur la ZI n°1 Noeux-Labourse
- Aménagement paysager de l'aire de covoiturage de Noeux-Labourse
- Étude pour la reprise de la signalétique sur les zones d'activités économiques



12

nouveaux locataires sur les zones d'activités économiques



35

emplois créés par les nouveaux locataires

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Le projet de reconversion du site Bridgestone : 30 ha de développement économique avec un projet phare : l'entreprise Blackstar
- 23 ha d'extension programmés sur les zones d'activités
- La prolongation d'une année de la délégation de service public pour les pépinières d'entreprises.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCM03112022



97 970

tonnes ont transité par le quai
de Guarbecque en 2021



+48.43 %

augmentation de l'activité
du quai



+6.07 %

augmentation du
chiffre d'affaires

Le développement économique autour du fluvial

Avec la nécessité de trouver des modes de transports plus vertueux, l'Agglomération souhaite travailler sur la question du fluvial. Gestionnaire actuel du port de Guarbecque, la collectivité mène des réflexions et des projets pour assurer la gestion et la commercialisation du quai fluvial, suivre le développement de l'ensemble des sites portuaires sur le territoire et contribuer à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie de développement du fluvial. Ce volet vient en cohérence avec l'ambition de privilégier les aménagements touristiques autour des canaux.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Recrutement d'un(e) chargé(e) de mission
- ▷ Réflexion sur un schéma du développement fluvial du territoire en lien avec le Canal Seine Nord
- ▷ Développement de l'activité du Quai de Guarbecque, en le rendant plus visible et attractif
- ▷ Promotion et intensification de l'intérêt du transport fluvial pour les entreprises.

Promotion économique et marketing territorial

L'Agglomération a renforcé son ingénierie au service de la promotion économique et de marketing territorial.

Zoom sur 2021



1000

abonnés sur la page LinkedIn
en juin 2021



800

participants à la Fête de la
science (majoritairement des
collégiens).



Fête de la science

- Développement de supports de communication (fiches de commercialisation, guide des zones d'activités économiques (ZAE) signalétique sur les ZAE, travail préparatoire sur investinartois.fr (site de promotion économique géré par le pôle métropolitain de l'Artois)
- Animation de la page LinkedIn «Territoires d'industrie Béthune-Bruay»
- Organisation de la Fête de la science à l'IUT, la FSA, à la Fabrique, au CRITT M2A et au CREPIM
- Participation au SIMI (Salon de l'immobilier d'entreprises) : présence sur le pavillon régional avec le PMA
- Participation au SITL (Salon dédié à la logistique) : présence sur le pavillon CCI Hauts-de-France

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Mise en place d'un tableau de bord pour suivre de plus près la conjoncture économique locale.
- ▷ Une Fête de la Science qui a mobilisé de nombreux partenaires et qui a été saluée par la Rectrice lors de sa visite.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée F-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCN03112022

PARCOURS JEUNES POUSSÉS

Appel à candidature

Accélérateurs
REV3



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Transition numérique et Tiers-lieux

L'Agglomération favorise l'innovation et le développement des usages numériques à travers des dispositifs structurants, des outils innovants et des collaborations constructives. L'accélérateur REV3, pierre angulaire de la stratégie, accompagne pendant six mois les porteurs de projets et/ou jeunes entreprises qui souhaitent lancer un projet innovant (énergies renouvelables, les bâtiments intelligents, la mobilité...)

Autre dispositif essentiel, le Cluster Territoire Intelligent favorise lui aussi le développement de projets innovants (transition énergétique, économie circulaire, transformation digitale, mobilité intelligente, industrie du futur, gestion des données.... Enfin, la Communauté d'agglomération lutte contre la fracture numérique par diverses actions.



Un projet de partenariat avec le Québec en bref :

L'Agglomération a établi un étroit partenariat avec le Québec en adhérant à Ivéo (réseau de plus de 35 petites et moyennes villes au Québec). Son objectif : contribuer à accélérer la commercialisation d'innovations, tout en assurant un transfert de connaissances et d'expertises via le montage de projets pilotes et originaux adaptés aux besoins des villes partenaires. Il met en lumière les solutions originales développées par les entreprises.

Concernant la mobilité électrique, la Communauté d'agglomération peut compter sur le C3E québécois, centre d'excellence en efficacité énergétique. Il s'agit d'un fond d'investissement, financé par le gouvernement québécois et des partenaires privés, pour l'émergence et l'accélération d'entreprises innovantes. L'objectif du partenariat est de créer l'équivalent français du C3E et de favoriser l'"internationalisation" de nos entreprises. Des premiers contacts ont été pris avec le C3E québécois ainsi qu'avec la Déléguée générale du Québec à Paris en visite sur le territoire en juin 2021 afin d'envisager des pistes d'échanges et de partenariat entre nos deux territoires.

Zoom sur 2021

- Début des échanges avec le Québec : partenariat avec Ivéo et C3E Québec
- Lancement du 1^{er} accélérateur Rev3 Béthune-Bruay avec la CCI Hauts-de-France
- Réponses à de nombreux appels à projets : financement de postes d'ambassadeurs numériques, e-inclusion, Territoire intelligent et plan de relance inclusion numérique.
- Accompagnement des opérateurs en charge du déploiement de la fibre

REÇU EN PREFECTURE pour la dernière tranche de travaux.

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCM03112022



10

porteurs de projets
accompagnés dans le cadre de
l'accélérateur Rev3



4

projets déployés dans le cadre
du Cluster Territoire Intelligent



95%

taux de déploiement de la fibre
optique sur le territoire

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Lancement d'expérimentation de réalité augmentée avec l'Office de tourisme intercommunal de Béthune-Bruay
- ▷ Lancement du Cluster Territoire Intelligent
- ▷ Organisation d'un Interco Tour sur les thématiques de l'inclusion numérique et de la DATA



Inauguration du bus de la création d'entreprise



472

porteurs de projets reçus sur les permanences communautaires par la BGE



223

prêts octroyés par l'intermédiaire d'Initiative Artois



4

réunions de travail avec les acteurs de la création pour la constitution de l'Académie de l'Entrepreneuriat

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Création de l'école de production à Lillers
- ▷ Conventions d'objectifs avec 7 acteurs de la sensibilisation et de l'accompagnement à la création d'activités (suivi technique et opérationnel, coordination des acteurs et des actions)
- ▷ Travail avec les acteurs sur la constitution d'une Académie de l'entrepreneuriat
- ▷ Veille et diffusion d'informations aux entrepreneurs

L'entrepreneuriat

La Communauté d'agglomération participe à la mise en place d'actions et d'événements qui ont pour objet de faciliter l'entrepreneuriat. Elle accompagne activement les initiatives, les créations et le développement d'activités sur le territoire. Les actions sont menées en partenariat avec les acteurs de la création d'activités et d'entreprises.

Sont concernées par ces actions :

- les porteurs de projet ante ou post création
- les demandeurs d'emploi, les habitants
- les jeunes
- les collégiens, lycéens et étudiants

Zoom sur 2021

▷ La sensibilisation à l'esprit d'initiatives

Une convention avec Dreamakers a permis la mise en place de :

- 16 mini-entreprises et autant de classes qui ont vécu, une année, l'expérience d'une création d'activité, de la formalisation de l'idée à la commercialisation)
- 3 camps de l'innovation pour 90 jeunes

▷ L'accompagnement à la création d'activités

Afin de garantir la territorialisation de l'offre d'accompagnement à la création d'activités, la Communauté d'agglomération a financé le réseau national d'appui à la création d'entreprise (BGE - Boutique Gestion Espace) pour la mise en place de permanences auprès des porteurs de projets réparties sur le territoire : 14 à Bruay-La-Buissière, 15 à Isbergues, 14 à Lillers.

En complément, la BGE réalise des accompagnements dans ses locaux à Béthune.

Pendant une semaine un bus de la création a sillonné au sein des différents quartiers (16 emplacements pendant 10 jours). Cela a permis de sensibiliser 81 personnes dont 33 porteurs de projets issus des quartiers politique de la ville. Sur les 81 personnes, 9 personnes ont ensuite intégré un accompagnement individuel et collectif afin de passer de l'idée au projet.

▷ Le test d'activité

La Communauté d'agglomération finance des dispositifs de test d'activité.

- L'Incubatest de la BGE : 11 entrepreneurs habitant la Communauté d'agglomération ont testé leur projet en Incubatest en 2021, dont 71% de femmes.
- L'action Ma Boutique à l'essai d'initiatives Artois : 2 boutiques à l'essai ont ouvert à Bruay-La-Buissière et Lillers.

▷ L'école de la production

Motivée par sa volonté d'enrichir l'offre locale de formation proposée aux jeunes et de répondre aux besoins de recrutement des entreprises, l'Agglomération a contribué à l'ouverture d'une école de production à Lillers. Une dizaine de jeunes sont formés à l'usinage.

Après 2 ans de formation, ils pourront obtenir un CAP conducteur d'installation de production.

▷ Le financement

Le plan de financement fait partie des étapes clés de la création d'entreprise.

La Communauté d'agglomération, en complément de ses aides directes (aide à la création et aides au développement TPE et ESS) et des aides de droit commun, dispose :

- d'une convention avec Pas de Calais Actif pour la mise en œuvre de la prime CAP quartiers. En 2021, 5 entrepreneurs en ont bénéficié.

REÇU EN PREFECTURE

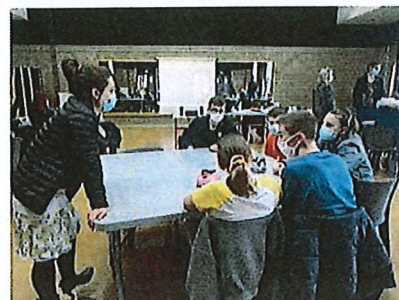
le 15/11/2022

16

Application agréée F-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCM03112022

- d'une convention avec Initiative Artois qui contribue au financement du fonctionnement de la plateforme de prêt Initiative Artois.
En 2021, 278 porteurs de projets ont été accueillis et 221 prêts d'honneur Initiative Artois ont été octroyés pour un montant de 782 159 euros :
- d'une convention avec Réseau Entreprendre Artois qui finance les porteurs de projet créateurs, repreneurs ou en développement.
2 entreprises ont bénéficié de 80 000€ pour leur développement : KY PLAST (20 nouveaux emplois prévus) et la reprise de NOURRY (33 emplois).



Sensibilisation à l'entrepreneuriat avec des collégiens

L'aide à la création et au développement des très petites entreprises (TPE) en milieu rural et quartier Politique de la Ville (QPV)

Les aides aux TPE ont pour objectif la création, la reprise et le développement d'activités économiques dans les communes de moins de 3 000 habitants et les quartiers prioritaires en milieu urbain.

Sont concernées les entreprises en phase de création de moins d'un an, de moins de 10 salariés, implantées dans des communes de moins de 3000 habitants ou en quartier prioritaire, et appartenant aux secteurs de l'artisanat, du commerce et des services.

Zoom sur 2021

- 43 entreprises en création ont bénéficié des aides, 27 sont situées en milieu rural et 16 en QPV.
- Montant de l'aide à l'investissement : 252 721 € (127 508 € en milieu rural et 125 213 € en QPV).
- 120 000 € ont été accordés en vue de la création de 120 emplois, 58 en milieu rural et 62 en QPV.



372 721 €

d'aides accordés au total pour l'investissement et la création d'emplois



2 M€

investis par les entreprises sur le territoire



120

emplois créés

ACTION EMBLÉMATIQUE

► En parallèle à l'octroi des aides financières, l'Agglomération assure un suivi des besoins liés à l'activité des TPE aidées chaque année pour une durée de trois ans. 61 TPE bénéficiaires des aides accordées en 2020 et 2021.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCN03112022

L'économie sociale et solidaire (ESS)



Présentation des lauréats de l'appel à projets.

La Communauté d'agglomération mène une stratégie de sensibilisation à l'esprit d'initiative et d'accompagnement à la création et au développement d'activités sur le territoire.

Le choix a été fait d'un regard particulier porté à l'économie sociale et solidaire (ESS), un mode entrepreneurial qui se fonde sur l'humain permettant ainsi de créer de la valeur sur le territoire.

L'ESS représente 9.1% de l'emploi sur le territoire et 466 établissements. C'est une économie porteuse de sens, répondant aux besoins des habitants et créatrice d'emplois non délocalisables.

C'est pour poursuivre le développement de cette économie indispensable au dynamisme du territoire que l'Agglomération a fait le choix de soutenir la création et le développement de structures de l'ESS.



15

actions de sensibilisation
menées en 2021 et pour
198 personnes



Accompagnement Économie
Sociale et Solidaire :

82

porteurs de projet accompagnés
8 dossiers ont bénéficié de
l'aide financière ESS pour une
subvention totale de **142 797€**
permettant le financement
d'investissements et la création
de **30 emplois**



1

session
de formation à destination des
porteurs de projet (4 modules,
10 participants) et **5 ateliers**,
Réseau d'Appui auprès de
10 porteurs de projets

Zoom sur 2021

- Actions de sensibilisation « Entreprendre en ESS » et « Creative Lab » auprès des collèges, lycées et structures de l'emploi du territoire. L'action « Entreprendre en ESS » est labellisée par le Rectorat. Ces actions permettent de mieux faire connaître ce qu'est l'économie sociale et solidaire. Elles permettent également de faire émerger des idées de création d'activités adaptées aux besoins du quotidien.
- Accompagnement des porteurs de projets conventionnés par la Région dans le cadre de starter ESS.
Sur le volet accompagnement, depuis 2020, la Communauté d'agglomération a mis en place, en partenariat avec le club des entrepreneurs ESS de l'Artois, l'action réseau d'appui aux entrepreneurs qui leur permet de bénéficier de l'avis d'autres structures de l'ESS et d'experts dédiés. Une convention d'objectifs avec Pas-de-Calais Actif a été reconduite en 2021 pour le dispositif local d'accompagnement (DLA). 5 structures ESS en ont bénéficié.
- Une aide spécifique à destination des structures ESS en création ou en développement permet de subventionner des investissements et des emplois.
- Des actions d'information, d'animation, de mise en réseau des structures ESS déjà créées (ESS Tour, veille, réunions thématiques,)

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ ESS Tour : Recensement des besoins et des attentes en l'économie sociale et solidaire
- ▷ ESS Tour pour les élus : présentation de l'esprit de cette économie et les dispositifs d'aides
- ▷ Lancement d'un appel à projets pour accélérer la mise en œuvre et l'aboutissement de projets en ESS sur le territoire en proposant un accompagnement spécifique

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCH03112022

L'emploi sur le territoire

La politique de l'emploi constitue un enjeu important dans le cadre des actions mises en œuvre en faveur du développement économique.

Soucieuse d'améliorer le marché du travail et de favoriser la création de nouveaux emplois, la Communauté d'agglomération mène une politique de l'emploi volontariste. Elle se veut être :

- **Acteur aux côtés des entreprises et des actifs** pour favoriser le rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi
- **Interface et catalyseurs de solutions** pour rassembler les bons interlocuteurs et favoriser l'intelligence collective
- **Laboratoire d'innovation** pour construire des solutions sur mesure et innover en matière d'emploi, de formation, de lutte contre les exclusions



**TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE**

Zoom sur 2021

► Proch'emploi :

L'Agglomération porte la Plateforme Proch'emploi, dispositif régional en faveur de l'emploi qui a 3 missions principales :

1. Collecte et traitement des offres du marché caché des TPE-PME

- 86 % des offres issues des TPE-PME du territoire,
- 651 candidats proposés aux entreprises après entretiens avec la plateforme,

2. Mobilisation d'un réseau de chefs de file métier

- Visites/échanges entreprises pour échanger sur les projets de recrutement et présenter les aides à l'emploi : 46 entreprises visitées et 250 entreprises appelées
- Chef.fes de file Métiers : 1 rencontre « Démystifier les actions du Tribunal de commerce, en présence du Président du Tribunal de commerce d'Arras : 22 participants.

3. Animation de réunions entre des jeunes de moins de 30 ans et des chefs d'entreprises (Circuits courts)

- 6 jeunes participants ont pu rencontrer 2 représentants d'entreprises pour des conseils et de la mise en relation.

► Clause d'insertion

L'Agglomération au travers de sa commande publique favorise l'emploi et l'insertion (clauses d'insertion) ainsi que par le recours aux marchés d'insertion et de qualification professionnelle. (5 chantiers d'insertion)

ACTION EMBLÉMATIQUE

► Expérimentation Territoire Zéro chômeur de longue durée (TZCLO) sur le territoire :

L'objectif est d'accompagner les entreprises dans leurs projets de recrutement afin de pouvoir proposer un emploi à toute personne volontaire privée d'emploi qui réside sur le territoire d'expérimentation.

Élection d'un élu référent pour le projet

Participation au parcours « formation » du dispositif pour le déploiement sur le territoire.

Appel à manifestation sur les 100 communes du territoire, étude des caractéristiques socio-économiques de chacune, et choix des communes d'Annezin et de Labeuvrière pour expérimenter la démarche.



247

offres détectées dont **184 offres** du « marché caché » c'est-à-dire non connues des partenaires du territoire



257

entretiens d'embauche générés
121 mises à l'emploi



20 983 h

d'insertion réalisées dans le cadre des marchés de l'Agglomération
64 personnes employées

20 961 h

d'insertion réalisées dans le cadre de l'octroi du fonds de concours aux communes
101 personnes missionnées

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCM03112022

Dans le cadre de la convention qui s'est poursuivie malgré la crise sanitaire :



297

entreprises contactées et
76 diagnostics réalisés



81

accompagnements déclenchés
(dont 6 reportés en début d'année)

ACTION EMBLÉMATIQUE

- ▷ Valorisation des artisans du territoire : 14 cérémonies de remises du titre d'Artisan en Or (en entreprise) - la marque référence de l'artisanat des métiers de bouche dans la Région Hauts-de-France.



90

contacts avec des communes du territoire au cours de l'année sur des problématiques de commerce et/ou d'artisanat (63 appels, 27 rendez-vous)

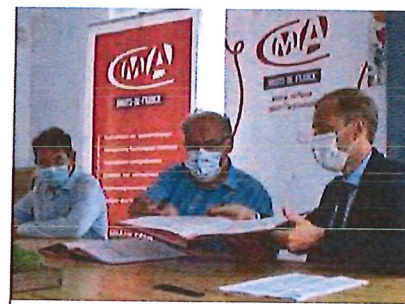


130

contacts entreprises et/ou porteurs de projet

L'artisanat

La politique communautaire en faveur de l'artisanat repose sur une convention pluriannuelle conclue avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour le maintien et le développement des entreprises artisanales en milieu rural.



Signature de la convention avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Zoom sur 2021

- ▷ **Signature de l'avenant à la convention le 17 juin** - L'objectif consiste à mettre en place un programme partenariat en faveur du maintien et du développement de l'artisanat en milieu rural.
- ▷ **Atelier de sensibilisation à la réponse aux appels d'offres (programme partenarial en faveur du maintien et du développement de l'artisanat en milieu rural)** à Lillers le 18 novembre (15 inscrits)

Le commerce

La politique communautaire du commerce repose sur deux axes majeurs : la mise en œuvre d'une stratégie d'urbanisme commercial et la redynamisation des centres-villes et centres-bourgs pour renforcer le commerce de proximité.



Inauguration d'un commerce ayant bénéficié du dispositif « Commerce'en test » à Divion

Zoom sur 2021

- ▷ **Urbanisme commercial** : 34 communes ont délibéré pour soumettre à la CDAC les dossiers d'implantation supérieurs à 300 m²
- ▷ **Redynamisation des centres-villes et centres bourgs** : 2 commerces ont été ouverts grâce aux dispositifs de soutien co-financés par la Communauté d'agglomération
- ▷ **Attribution de fonds de concours « commerce »** : Burbure (création d'une agence immobilière)

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Aides directes aux TPE impactées par la crise sanitaire :
 - Suivi des dispositifs d'aides exceptionnelles mis en place en 2020 (pour rappel 1268 dossiers instruits, 806 aides attribuées pour un montant total de 1 209 000€)
 - Création d'un dispositif de soutien aux salles de sports et activités de loisirs : 16 entreprises aidées pour un montant de 24 000 €
 - Aide aux communes pour la mise en place d'aides directes communales COVID (12 communes accompagnées)
- ▷ 3 Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) + participation à la CDAC plénière
- ▷ Inauguration Commerce'en test à Divion et Boutique à l'essai à Bruay-La-Buissière et lancement de deux opérations à Lillers

REÇU EN PREFECTURE

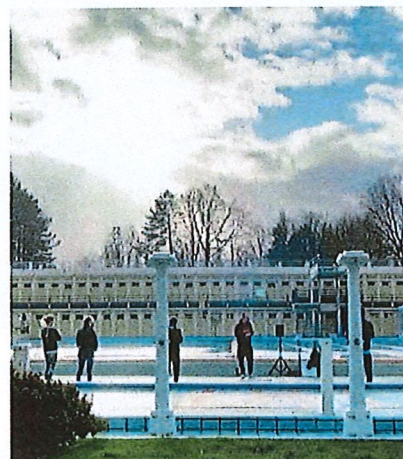
le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

L'Office de tourisme intercommunal de Béthune-Bruay

L'Office de tourisme intercommunal de Béthune-Bruay œuvre pour faire connaître, promouvoir et vendre les atouts du territoire auprès des habitants et des touristes.

En 2021, la politique touristique a été redéfinie avec de nouvelles ambitions autour de 4 enjeux principaux : l'identification du territoire comme destination touristique, l'accompagnement de projets et d'événements, la création d'offres insolites et innovantes et la volonté de faire du tourisme un levier économique. Pour ce faire, l'Office de tourisme développe 4 axes thématiques : les loisirs de pleine nature, la gastronomie et les terroirs, le tourisme culturel et le patrimoine et enfin le tourisme inclusif.



Échauffement avant le bain nordique à la piscine Roger Salengro de Bruay-La-Buissière. Crédit photo : office de tourisme de Béthune-Bruay

Zoom sur 2021

- ▷ Adaptation des actions aux nouvelles attentes des visiteurs et des habitants, au travers notamment d'animations et de visites originales et insolites destinées aux couples et aux familles.
- ▷ Promotion du territoire et commercialisation des visites et produits boutique au sein des espaces d'accueil à Béthune et Lillers et sur des outils numériques : visites patrimoniales virtuelles, vente en ligne sur le site Internet, développement de l'application « Diggy, par ici les secrets » qui permet de découvrir en vidéo les secrets du beffroi de Béthune et de l'histoire des charitables ou encore création d'expériences en réalité augmentée, « FanArtZone » pour redécouvrir la ville de Béthune autrement, via l'utilisation du smartphone.
 - L'Office de tourisme a également participé à la commercialisation d'hébergements du territoire sur la plateforme touristique régionale www.weekend-esprithautsdefrance.com.
 - Dans le même esprit, l'Office de tourisme a facilité la commercialisation d'établissements de restauration sur le site « dupotageralatable.com » qui propose des expériences culinaires sous forme de bons d'achat dans des restaurants responsables et soucieux de la provenance de leurs produits.
- ▷ Gestion de la taxe de séjour pour la Communauté d'agglomération. 132 486€ ont été collectés en 2021 contre 101 473€ en 2020. L'activité a repris en 2021 mais elle n'a pas encore retrouvé le niveau 2020.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ **Édition de nouvelles brochures** : magazines touristiques saisonniers, agenda des vacances à chaque période de vacances scolaires (été, automne et hiver) et guide des loisirs handi-accessibles.
- ▷ **Commercialisation d'offres innovantes** : bains nordiques à la piscine Art Déco de Bruay-La-Buissière, « soirées apéros » au château de Ranchicourt et au Beffroi de Béthune, animation sophrologie dans des lieux patrimoniaux, lancement des VIP (Visites Imaginées pour Vous) avec la « privatisation » d'un guide conférencier pour le client.
- ▷ **Organisation du Gambrinus Fest #1**, le salon des bières artisanales de Noël en novembre à Béthune.



465 746

vues sur le site
www.tourisme-bethune-bruay.fr



57 054 €

les retombées de la commercialisation des hébergements via la plateforme Esprit Hauts-de-France sur le territoire.



8 050

le nombre de sollicitations reçues par l'Office de tourisme



20 125

visiteurs dans les accueils de Béthune et Lillers

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCH03112022

Être au rendez-vous de la transition écologique et énergétique

La Communauté d'agglomération agit au quotidien pour préserver l'environnement et favoriser la transition écologique et énergétique. Et, depuis qu'elle s'est dotée de la compétence «eau potable» (en janvier 2020), elle s'attache à préserver la ressource en eau et veille à la qualité de l'eau distribuée.



Deux camions de collecte de l'Agglo qui circulent avec de l'huile de friture

La collecte des déchets

L'Agglomération collecte les déchets tels que les ordures ménagères, les déchets recyclables, le verre et les déchets verts (d'avril à novembre) en porte à porte ou en points d'apport volontaire et entend les valoriser le plus possible. En parallèle, elle se charge des équipements nécessaires au bon fonctionnement du service et coordonne les 12 déchetteries du territoire à usage des particuliers et/ou des professionnels. La gestion des déchets représente le premier poste de dépenses : 35,1 M€ des dépenses totales de l'Agglomération.



208 667,75

tonnes de déchets collectées et traitées



776,01 kg

de déchets collectés par habitant sur le territoire (toutes collectes confondues)



102,48€/hab.

coût des collectes tous déchets confondus

0%

pas de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Zoom sur 2021

► Déchets verts

- Dans un souci d'harmonisation des compétences, déploiement de la conteneurisation de la collecte des déchets verts en porte à porte sur 28 communes à l'est du territoire soit environ 30 000 bacs ce qui permet de couvrir l'ensemble des communes. (sauf Béthune et Bruay prévues en 2023)
- Les conditions météorologiques ont été favorables à une augmentation de plus de 13 000 tonnes sur la collecte des déchets verts (porte-à-porte et apport volontaire)

► Déchetteries

- Extension et sécurisation de la déchetterie de Haisnes-les-La-Bassée afin de réceptionner de manière satisfaisante les D3E (déchets électriques et électroniques).
- Mise en place d'un conteneur destiné à la collecte des pneus de vélo dans chaque déchetterie

pour favoriser leur valorisation et développer l'économie circulaire. Un partenariat avec La vie est belt a été signé le 15 avril - 745 pneus ont ainsi pu être valorisés en ceinture.

► Collecte des déchets ménagers

- 11 colonnes d'apport volontaire mises en place dans l'hyper centre-ville de Lillers

► Collecte du verre

- 90 colonnes d'apport volontaire ont été équipées de sondes de mesure de niveau

► Collecte de l'amiante

- L'Agglomération a été primée par la Mutuelle nationale territoriale pour son action de collecte de l'amiante. Ce prix national a mis en avant l'aspect innovant et de sécurité de cette initiative.

► Acquisition de véhicules et matériels

- Réception de 9 véhicules de collecte et 1 camion pour la rotation des bennes de déchetteries pour un montant de 1,8 M€ HT.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

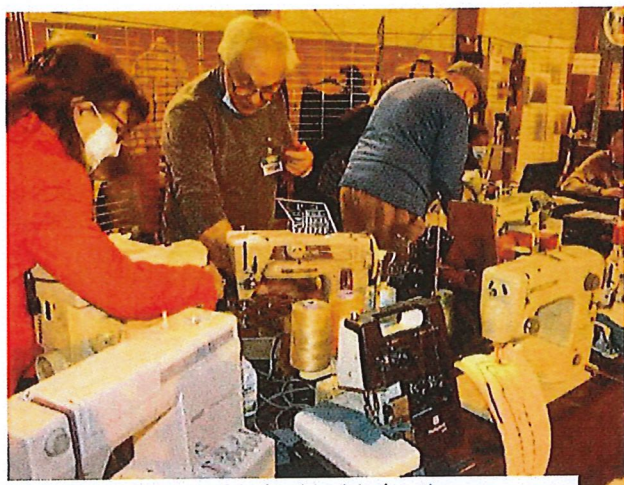
- Expérimentation sur l'utilisation de carburant B100 (huile de friture régénérée) pour 2 camions de collecte.
- Mise en place de bacs roulants destinés au ramassage des déchets verts dans 28 communes situées à l'est du territoire

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCH03112022



Salon annuel du réemploi et de la réparation

La prévention des déchets

La Communauté d'agglomération a pour mission de prévenir et de réduire à la source la production de déchets sur l'ensemble du territoire communautaire.

En 2021, elle a développé des actions relatives aux thématiques du compostage domestique, du compostage collectif, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, du zéro déchet, du réemploi et de la réparation, de la lutte contre les imprimés non sollicités et de l'éco-exemplarité à destination du grand public, des administrations et des acteurs économiques du territoire.

Zoom sur 2021

► Le compostage individuel

- 19 guides bénévoles actifs.
5 nouveaux guides ont été formés.
- 2 réunions du réseau des guides composteurs.
- 14 stands grand public animés.
- Partenariats avec les communes pour la distribution de composteurs lors de réunions publiques ou sur la base de conventionnement pour une distribution communale.

► Le compostage de gros volumes

- 95 « référents compostage », 25 formés
- 9 sites de compostage de gros volume installés.
- 55 sites de compostage partagé.
- 12 visites de contrôle sur sites.
- 1 opération de récolte et de tamisage du compost.

► Le gaspillage alimentaire

- 480 personnes sensibilisées à la lutte contre le gaspillage alimentaire par le biais de démonstrations culinaires.

► La lutte contre les imprimés non sollicités

- Distribution d'autocollants stop-pub

► Le réemploi et la réparation

- 6^{ème} édition du Salon du Réemploi et de la Réparation : 650 visiteurs et 73 réparations.

► Le don et la solidarité

- L'opération « collecte solidaire de jouets » a permis, grâce aux dons des agents, de distribuer des jouets aux enfants du conseil citoyen de Barlin.

► Eco-exemplarité de la Communauté d'Agglomération

- Gestion et modération de l'application « OKAZOU », (application de vente d'objets de seconde main entre les agents de la collectivité, elle est accessible depuis l'intranet de l'Agglomération) de la Give-Box, de la collecte de piles, téléphones portables.
- Sensibilisation des agents sur les thématiques de la pollution numérique, de l'alimentation locale et de saison, et des cosmétiques au naturel.



883

composteurs distribués
lors de 30 permanences



629

dons de jouets durant
la collecte solidaire



14 554

autocollants STOP PUB
distribués

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Organisation de la 6^{ème} édition du Salon du réemploi et de la réparation à Houdain.
- Conventionnement avec les communes de Billy-Berclau et de Beuvry pour la distribution de composteurs aux habitants.
- Mise en place d'un dispositif de compostage au Château de Beaulieu à Busnes.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCH03112022



Chantier écologique - utilisation de gravats issus d'un autre chantier pour la construction d'un nouveau bâtiment commercial.

L'économie circulaire

Les ambitions de la Communauté d'agglomération répondent à la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire. Dans ce cadre, elle a notamment inscrit dans le Contrat d'objectifs de territorialisation pour la troisième révolution industrielle (COTTRI), la réalisation de 8 actions s'inscrivant dans le champ de l'économie circulaire. Il s'agit de faire du territoire un territoire résilient, engagé dans une démarche de transition vers une économie vertueuse qui préserve les ressources.

Zoom sur 2021

► **La collectivité s'est engagée en 2021 à répondre aux ambitions de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire de 2020.**

Sa feuille de route a pour objectif de :

- Porter une attention particulière aux spécificités du territoire pour développer une économie locale, vertueuse et qui préserve les ressources territoriales.
- Faire de la collectivité un facilitateur de l'innovation et de l'expérimentation en matière de réemploi et de recyclage, afin que le territoire soit source de solutions nouvelles.
- Changer de modes de consommation pour répondre à la fois à une attente sociétale et à aux enjeux environnementaux par le biais de la prévention des déchets
- Engager des actions concrètes en lien avec les consommateurs-citoyens-usagers, en y intégrant un volet communication, sensibilisation et pédagogie et en réservant une attention particulière aux générations futures
- Adopter une politique ambitieuse en lien avec la stratégie déchets et contribuer à atteindre moins 15 % de déchets ménagers et assimilés à l'horizon 2031.

► **La Communauté d'agglomération a notamment choisi de s'engager sur des thématiques environnementales, économiques et sociales d'avenir** telles que les enjeux de la filière du BTP ; du réemploi, de la réparation et de la réutilisation ; de l'exemplarité de la collectivité dans sa commande publique ou encore de la sensibilisation des générations futures.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- L'Agglomération a été lauréate de l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par l'ADEME pour la réalisation d'une étude de planification et de programmation « Matières ». Pour étudier les flux de matière plastique, de déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) et les flux de matières du BTP ainsi que de l'agroalimentaire. Elle a pour objectif de construire des scénarios à l'horizon 2050 et de choisir le plus pertinent pour le déploiement d'une économie circulaire sur le territoire.
- 2 ateliers avec la direction du développement économique pour faire de la collectivité un « territoire démonstrateur plastique et économie circulaire ».
- Proposition de la réalisation d'une enquête sur les tendances de consommation plastique des habitants du territoire, dans le cadre du « challenge étudiant sur l'économie circulaire des matières plastiques » lancé par la Région Hauts-de-France. Quatre étudiants de l'IUT de Béthune ont répondu favorablement à la réalisation de ce projet.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCM03112022



Restauration des berges de la Lawe en caissons végétalisés

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)

Au cours de l'année 2021, la Communauté d'agglomération a élargi sa compétence gestion des milieux aquatiques préventions des inondations (GEMAPI) contre le ruissellement, l'érosion des sols et les coulées de boue. Elle assure désormais le maintien du libre écoulement des eaux et restaure l'hydromorphologie et les écosystèmes sur environ 610 km de cours d'eau (contre 440 auparavant). Elle œuvre aussi dans la lutte contre les inondations par la création d'ouvrages et la gestion des systèmes d'endiguements. Pour cela, les élus ont acté la mise en place de la contribution GEMAPI qui permettra d'assurer un programme d'investissements sans précédent de 8 millions d'euros en 2022.

Zoom sur 2021

► La lutte contre les inondations

- Études géotechniques, topographiques, environnementales, réglementaires et de maîtrise d'œuvre sur 20 dossiers du programme d'actions de prévention des inondations (PAPI)
- Poursuite de la mission de réhabilitation des vis sans fin à Beuvry, de l'amélioration des écoulements de la Loïse amont à son exutoire, ainsi que de la gestion des eaux pluviales à Witternesse
- 2^{ème} tranche de requalification du Grand Nocq à Allouagne (PAPI), travaux de la zone d'expansion de crues de Verquin (PAPI), Nettoyage et agrandissement du bassin de Fresnicourt pour un total de 1 080 325 € HT.

► **Les travaux d'entretien pour le maintien des écoulements** réalisés en 2021, sur 440 km de cours d'eau (faucardage et fauchage, élagage, abattage, intervention des associations d'insertion) pour un total de 1 782 390 € HT

► Les plans de restauration et d'entretien écologiques

- Poursuite des travaux de restauration et d'entretien sur le Guarbecque et ses affluents, sur la Lawe amont, la Loïse amont et leurs affluents, sur la Busnes et ses affluents, sur le Frênelet et sur la Loïse aval, dans le cadre de leur plan de restauration écologique et d'entretien respectif pour un total de 236 100€ HT

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- 2^{ème} tranche des travaux de requalification du Grand Nocq à Allouagne
- Pose de 7 abreuvoirs sur le bassin versant de la Lawe amont
- Restauration des berges de la Lawe en caissons végétalisés à Béthune au niveau de l'EPHAD



8

plans de restauration et d'entretien en application, sur environ 500 km de cours d'eau

2

grands chantiers de lutte contre les inondations (PAPI)
(Grand Nocq à Allouagne et ZEC de Verquin)



3 000

rats musqués capturés par les 2 piégeurs



248 000 m³

d'eau pouvant être stockés dans les 22 ouvrages de tamponnement du territoire

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCH03112022



Ice-Pigging : une opération contre les eaux rouges

L'eau potable

La Communauté d'agglomération exerce la compétence « eau potable » depuis le 1^{er} janvier 2020. Elle assure notamment la protection et le suivi de la quantité et de la qualité de cette ressource. L'eau est un enjeu majeur au centre de toutes les problématiques économiques et sociales. Le développement du territoire dépendra de la maîtrise de la ressource en eau et de la mise en œuvre d'un réseau d'interconnexions permettant de desservir toutes les communes où l'eau viendrait à manquer en période de sécheresse ou en cas de pollution.



2000 km

de réseaux (hors branchements)
soit 950 km de réseau en Régie +
1050 km de réseau en Délégation
de Service Public



120 690

abonnés dont environ 50 000
en régie



Volume produit :

13,8 millions m³/an

dont environ 2 000 000 m³ achetés
volume consommé :

10,4 millions m³/an

Les enjeux de cette compétence sont nombreux

- Gestion et maîtrise quantitative et qualitative de la ressource en eau
- Connaissance patrimoniale de la ressource, des ouvrages et des équipements
- Problématique sécheresse : à partir de la modélisation de la nappe et de sa connaissance patrimoniale, un outil prédictif sera élaboré permettant de faire une gestion dynamique sur le territoire et de donner un outil d'aide à la décision socio-économique.

Zoom sur 2021

- ▷ **Création d'une régie à autonomie financière** pour effet au 01/01/2021, afin de mieux contrôler l'équilibre financier de l'eau et de l'assainissement.
 - ▷ **La Communauté d'agglomération exerce la compétence depuis le 1^{er} janvier 2020 et a récupéré les thématiques suivantes :**
 - Gestion de la ressource en eau potable : protection (DUP), suivi de la quantité et de la qualité, modélisation.
 - Distribution en régie et en DSP :
- Production, distribution, création de branchements et compteurs, recherches de fuites, maintenance, ordonnancement
- Pilotage et coordination des travaux (travaux d'investissement, de renouvellement, de branchements, compteurs)

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

▷ Water For Tomorrow

La Communauté d'agglomération, partenaire du projet européen INTEREG « De l'eau pour demain » portant sur « l'adaptation de la gestion des ressources en eau au changement climatique ». À la clé : des financements complémentaires à ceux déjà obtenus de l'Agence de l'eau.

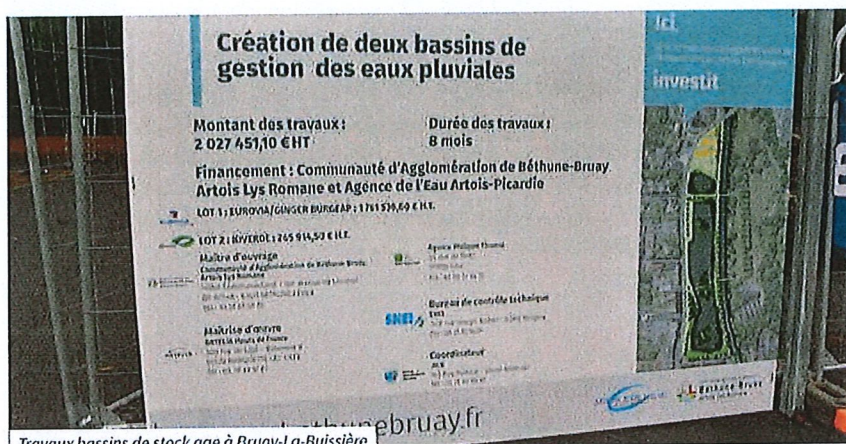
▷ Démarrage de l'audit délégation de services publics et optimisation de la régie

▷ **Traitement des eaux rouges à Connehem** (procédé innovant Ice-Pigging: Des palettes de glace sont injectées dans le réseau et poussées grâce à la pression de l'eau. En progressant dans le réseau, elles recueillent les particules présentes dans les canalisations, ce qui permet une extraction efficace des dépôts mobilisés.) et **Douvrin** (procédé eau-air-eau : De l'air est introduit, par compression, dans les canalisations afin de créer une émulsion. Cette action permet d'éliminer les particules en suspension et de décoller les dépôts présents sur les parois de la canalisation.)

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com



L'assainissement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales urbaines

La Communauté d'agglomération gère les eaux pluviales urbaines, l'assainissement des eaux usées collectif et non collectif.

L'objectif est de collecter, transporter et traiter les eaux usées avant le rejet vers le milieu naturel et ainsi de répondre à une exigence de qualité écologique des cours d'eau. L'enjeu pour la gestion des eaux pluviales est de réduire les inondations par ruissellement urbain.

Zoom sur 2021

L'Agglomération a mis en place et réalise le suivi de l'ensemble des rejets sur le réseau et les unités de traitement :

► Les unités de traitement

Dans le cadre de l'autosurveillance, des prélèvements sont réalisés sur les eaux entrantes et sortantes des unités de traitement de plus de 200 équivalents habitants (EH).

Des analyses sont réalisées sur les paramètres suivants : MES (quantité de matière organiques ou minérales), DBO5 (quantité de matière organique biodégradable contenue dans l'eau), DCO (consommation en dioxygène par les oxydants chimiques forts pour oxyder les substances organiques et minérales de l'eau), NH4 (teneur en formes ammoniacales dans l'eau), NO2 (teneur en nitrites de l'eau), NO3 (teneur en nitrates de l'eau), Phosphore total, température et pH. Un suivi du milieu récepteur est effectué 2 fois par an sur les systèmes d'assainissement de plus de 2 000 EH.

► Les déversoirs d'orage et/ou trop-pleins

141 déversoirs d'orage et trop-pleins de postes sont répartis sur le territoire. 37 sont autosurveillés dont 8 ont une charge de pollution organique supérieure à 600kg/j de DBO5. (La DBO5 est la quantité de matière organique biodégradable contenue dans une eau)

► Les travaux ou études

- Étude de fiabilisation des équipements d'autosurveillance : 62 188 € TTC
- Travaux de création d'un bassin de stockage/restitution à Béthune : 9 950 000 € HT (2021-2023)
- Travaux d'extension et de réhabilitation de réseaux d'assainissement eaux usées : 7 358 678 € TTC
- Travaux de réhabilitation de réseaux d'assainissement eaux pluviales en techniques classiques : 741 403 € TTC
- Travaux d'amélioration de réseaux d'assainissement eaux pluviales en techniques alternatives : 4 579 123 € TTC
- Travaux de création de deux bassins de gestion des eaux pluviales rue Wery à Bruay-La-Buissière : 2 550 000 € HT (2021-2022)

► Les contrôles

Les agents du service assainissement ont accès aux propriétés privées pour :

- Contrôler la qualité d'exécution du raccordement aux réseaux publics de collecte disposés pour recevoir les eaux usées domestiques et leur maintien en bon état de fonctionnement
- Procéder à la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif.



395 775 €

HT investis sur les réparations ponctuelles de réseaux.



262

contrôles de conception en assainissement non collectif dont 108 réhabilitations



741

contrôles de branchement aux réseaux d'assainissement collectif

1 809

contrôles de raccordement en domaine privé dans le cadre de ventes d'habitation.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Début des travaux de création d'un bassin de stockage/restitution d'un volume de 10 000 m³, pour le système d'assainissement de Béthune pour réduire les rejets du réseau unitaire aux milieux naturels par temps de pluie.
- Début des travaux de création de deux bassins de gestion des eaux pluviales rue Wery à Bruay-La-Buissière pour réduire le débordement des ouvrages d'eaux pluviales.
- Poursuite des études de maîtrise d'œuvre pour la création d'une station d'épuration d'une capacité de 15 000 équivalents habitants et d'un bassin de stockage et de restitution de 2 400 m³ à Haisnes

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCM03112022

Le Plan Climat Air Énergie Bruit

L'Agglomération pilote et anime des politiques en matière de transition écologique et énergétique. Son rôle est de mener des actions de lutte contre le changement climatique et les pollutions diverses (atmosphériques, sonores). En collaboration avec l'ensemble des parties prenantes en la matière : les directions communautaires, les collectivités, les acteurs publics et privés, la population. Le service s'appuie sur le Plan-Climat-Air-Energie-Territorial (PCAET) approuvé en mars 2020 et sur le Contrat d'objectifs de territorialisation de la troisième révolution Industrielle (COTTRI). Ce Plan Climat Air Energie Territorial incarne les ambitions stratégiques et opérationnelles d'ici 2026



70

communes adhérentes au service conseil en énergie partagé



9

états des lieux énergétiques présentés aux communes



1

Audit communal engagé et terminé



3

communes accompagnées pour 25 791 € de fonds de concours

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Etude «schéma directeur des réseaux de chaleur» lancée
- ▷ Attribution du marché Plan de Prévention des Bruits dans l'environnement
- ▷ Programme « Aère-toi » ; action auprès des communes à poursuivre en 2022

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCH03112022



Zoom sur 2021

▷ Le Contrat d'objectif de territorialisation de la troisième Révolution Industrielle (COTTRI)

- Dispositif contractuel conclu avec l'État, l'ADEME et le Conseil Régional des Hauts-de-France, pour une durée de 4 ans (2020-2024). Ce contrat se structure en 11 objectifs contractuels et 25 opérations à réaliser.

▷ Démarche du Conseil en énergie partagé (CEP)

- Pour favoriser la transition énergétique de son territoire, la cellule de conseil en énergie partagé continue de se structurer pour accompagner les communes sur les différents leviers de réduction de consommation et de développement des énergies renouvelables. 70 communes (pour l'équivalent de 178 000 habitants) adhèrent volontairement au dispositif, soit 7 de plus qu'en 2020.
- L'état des lieux des fluides (énergie et eau) a été réalisé et présenté pour 9 communes supplémentaires (1 bilan nécessite encore une présentation). Pour faciliter l'action et obtenir des analyses thermiques comparables, la Communauté d'agglomération pilote depuis la fin d'année 2021 un accord cadre d'audits énergétiques pour le compte des communes adhérentes. Ces derniers peuvent être engagés dès signature de la convention pour permettre d'auditer un bâtiment prioritaire. Le 1^{er} audit a été réalisé sur le territoire de la commune de Divion (salle Carton). La cellule CEP a aussi analysé des dossiers déposés dans le cadre du fonds de concours « transition énergétique – relance », permettant aux communes des changements de systèmes énergétiques. Enfin, les CEP ont assisté dès que nécessaire les communes dans leurs projets de rénovation.

▷ Le Fonds de transition énergétique (FTE)

Le FTE accompagne les ménages à revenus intermédiaires dans leurs travaux de performance énergétique. Les travaux prioritairement accompagnés sont l'isolation de la toiture, des combles et des murs, l'installation de systèmes de chauffage performants. Une aide a été créée pour les installations solaires thermiques (usages eau chaude sanitaire). 148 dossiers de rénovation ont pu être accompagnés, engendrant 230 186 € d'aides communautaires pour 1073 t eq CO2 économisés (soit les émissions totales de 153 personnes du territoire).



Borne de recharge super rapide installée sur la zone Actipolis à Fouquières-Les-Béthune

LE SAVIEZ-VOUS ?

Artois Mobilités est le nom du syndicat mixte qui organise les mobilités sur les 150 communes des communautés d'agglomération de Béthune-Bruay, Lens-Liévin et Hénin-Carvin

Le plan de déplacements urbains est conçu et mis en œuvre par Artois Mobilités. Il définit notamment l'organisation du transport des personnes et des marchandises. Tous les modes de transport sont concernés.

Le réseau de transports publics Tadao est exploité par la société Transdev. Il totalise 12 millions de km parcourus chaque année.

- 3500 points d'arrêts
- 60 000 validations / jour
- 212 circuits scolaires

500 bus composent le réseau Tadao. La moitié d'entre eux sont « propres » et circulent à l'hydrogène, à l'électricité...

8 lignes Allobus proposent un service à la demande pour les secteurs moins densément peuplés.

D'autres services se développent : Klaxit et Karos pour le covoiturage, de location véhicules longue durée, de vélos à assistance électrique en libre-service, sans oublier le déploiement d'abris vélos sécurisés.

La mobilité durable

Les grandes orientations de la politique de mobilité s'articulent autour du déplacement des personnes, le déplacement des actifs sur le territoire et l'électromobilité sans impacter l'environnement.

L'Agglomération est en charge des questions relatives aux mobilités et assure la stratégie de mise en œuvre soit directement, soit par l'intermédiaire d'Artois Mobilités (Syndicat mixte des transports). Il s'agit là d'un enjeu incontournable pour le désenclavement et le développement du territoire.

Zoom sur 2021

- Élaboration de la stratégie en matière de mobilité sous la forme d'une feuille de route (10 thématiques stratégiques).
- Engagement avec l'AULA du schéma d'aménagement des pôles gare.
- Engagement avec les communautés de communes Flandres-Lys, Flandres intérieure, du Pays de Lumbres, la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer, la Métropole européenne de Lille et la Région d'une réflexion sur une solution de transport décarbonée et innovante afin de désenclaver la frange ouest de la métropole lilloise.
- Démarche d'analyses comparatives sur des expériences de mobilité, notamment en matière de transport à la demande solidaire (CC Somme Sud-ouest – CCPays de Lumbres) et engagement de l'étude sur un parc expérimental d'écomobilité Béthune-Essars
- Poursuite du déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques suivant le schéma approuvé en conseil communautaire.
- Poursuite des démarches administratives de transfert de biens et de charges suite à la réalisation du Bus à haut niveau de service (BHNS).
- Participation aux groupes de travail mis en place par le SMTAG pour la révision du plan de déplacements urbains (PDU) et à la révision de ses statuts.



31

bornes de recharges pour véhicules électriques en service

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

▷ Inauguration de la borne de recharge super rapide sur ACTIPOLIS à Fouquières-Les-Béthune et participation au rallye de véhicules électriques ENEDIS.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

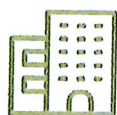
99_DE-062-216206177-20221103-DCH03112022

la route en matière de mobilités



13 M€

de travaux générés dans les logements privés, financés à hauteur de 8M€ en 2021 dont 69% concernent l'amélioration énergétique



+ 2 M€

de crédits d'État délégués, attribués pour la réhabilitation thermique du parc de logements sociaux et 1.642 000 € de crédits agglomération



319

logements sociaux en réhabilitation thermique sur 8 communes : 2 042 000€ d'aides

L'amélioration énergétique de l'habitat

La Communauté d'agglomération est chargée d'élaborer et mettre en œuvre un programme local de l'habitat (PLH). Elle agit notamment au travers de la convention de délégation des aides à la pierre et intervient sur la transition écologique et énergétique par :

- l'aide à la construction de logements sociaux de qualité et performants énergétiquement
- les aides à l'amélioration des logements locatifs sociaux ou de propriétaires occupants sous réserve de performance énergétique ou d'utilisation de matériaux bio sourcés.

La Communauté d'agglomération intervient à la fois sur l'habitat public et privé.

L'habitat privé

Le pôle habitat privé, avec son service instructeur ANAH, conseille et oriente les particuliers pour l'obtention de financements nécessaires à la rénovation énergétique de leur logement. Ils sont aussi accompagnés gratuitement pour diagnostiquer, définir un projet et le financer par l'opérateur de l'Agglomération Citémétrie ou les conseillers France Rénov' sur le volet énergétique

L'habitat public

Le pôle parc public gère les aides de l'État et de l'Agglomération pour le développement et l'amélioration des logements des bailleurs sociaux. Les missions essentielles consistent en l'instruction et le versement des aides de l'État et de l'agglomération.

Zoom sur 2021

- Instruction des dossiers pour la production de 92 logements sociaux et 33 démolitions sur 7 communes, représentant 451 578€ d'aides de l'Etat déléguées.
- 123 logements subventionnés pour des rénovations principalement énergétiques au titre de l'ERBM (1 230 000€) et 88 logements au titre des crédits du Plan de relance
- Rencontres régulières avec les bailleurs sociaux pour le suivi de la programmation Suivi des subventions accordées (instruction des paiements/ report/ modification...)

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCM03112022

L'agriculture durable et l'alimentation

La Communauté d'agglomération a validé son Projet alimentaire territorial en 2019. Il vise à mettre en place un nouveau système alimentaire local d'ici 2025 en impliquant l'ensemble des acteurs concernés : producteurs, distributeurs, transformateurs et consommateurs.

Plusieurs objectifs sont préconisés :

- Promouvoir et favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous,
- Limiter l'impact des pratiques agricoles et alimentaires (production, transformation, distribution, consommation) sur l'environnement, la biodiversité, la santé et le climat,
- Cultiver l'identité du territoire, promouvoir le terroir et les spécificités locales,
- Maintenir et développer une agriculture attractive et rémunératrice sur l'ensemble du territoire.



Les familles du défi Alimentation positive en visite chez un producteur maraîcher bio.

Zoom sur 2021

Les actions du PAT ont répondu aux besoins des agriculteurs notamment en matière d'emploi ainsi qu'aux attentes des consommateurs qui souhaitent être orientés vers les productions du territoire. Les actions du PAT développées en 2021 ont créé de nouvelles passerelles entre producteurs et consommateurs de notre territoire.

- ▷ **Réalisation d'une étude sur la gestion prévisionnelle territoriale des emplois et compétences :** cette analyse prospective a permis de faire valider un plan d'actions pour répondre aux besoins d'emplois dans les fermes.
- ▷ **Consolidation du site « Ouacheterlocal.fr »** - nouvelle version en partenariat avec la Chambre d'Agriculture. Plus de 74 producteurs du territoire en circuits courts identifiés sur la plateforme.
- ▷ **Lancement du défi famille alimentation positive**
40 familles du territoire sont accompagnées et suivies dans leur objectif de consommer bio et local sans augmenter le prix du panier moyen des denrées alimentaires (organisation de visites de fermes, cours de cuisine, ciné débats...).
- ▷ **Le PAT a soutenu la mise en place d'outils de diversification pour rendre accessible aux consommateurs un produit local transformé en proximité**
Soutien et organisation des manifestations faisant la promotion de productions agricoles ancrées localement : ail de Locon, échalote de Busnes, éndive d'Haisnes, poireau de Verquin... (Ces productions participent à l'identité, à l'attractivité et au rayonnement du territoire.)
- ▷ **Accueil du label national « Bistrot de Pays » en vue de labelliser quelques établissements** de restauration et ainsi contribuer à la conservation et à l'animation du tissu économique et social en milieu rural.



4

établissements du territoire (sur 9 audités) labellisés « Bistrot de Pays » pour leurs cuisines avec des produits locaux.



651 399 €

de financements obtenus pour la création d'outils de diversification privés et publics : effet levier du PAT afin de permettre aux habitants d'accéder plus facilement aux produits locaux transformés.



140 000 €

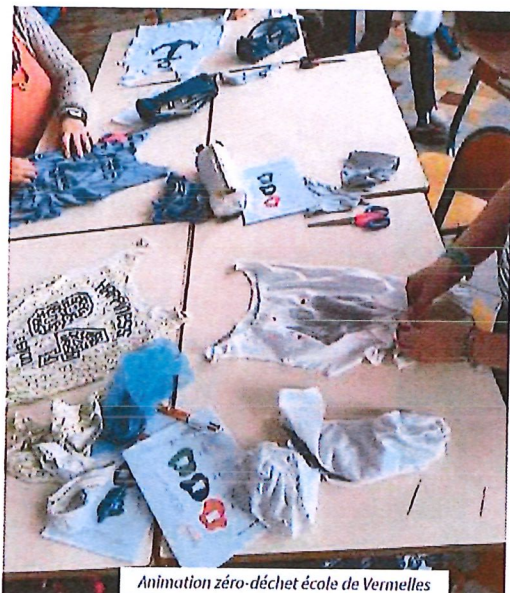
consacrés aux actions du PAT (partenariats, prestations...)

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Premier Comité local de l'alimentation le 14 septembre 2021 - 4 nouveaux signataires de la charte du PAT (Bio en Hauts-de-France, la SARL Le HALL, l'Association Noëux Environnement, l'association Béthune Capitale Régionale de la Bière), 90 participants
- ▷ Labellisation du PAT par le Ministère de l'agriculture en avril 2021 (niveau 2 : incluant les actions sur la restauration collective en accord avec les ambitions de la loi EGAlim - États généraux de l'alimentation).
- ▷ Salon de l'offre alimentaire locale en octobre 2021 - 12 vendeurs - 30 acheteurs qui vise à soutenir pour 5 ans renouvelable, le déploiement sur le territoire, des projets dont le degré d'avancement permet la mise en œuvre d'actions opérationnelles.
- ▷ Rencontre entre les acteurs de la restauration (collective et traditionnelle) et des producteurs pour leurs circuits courts.

REÇU EN PREFECTURE
le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com



Animation zéro-déchet école de Vermelles



Dans le cadre du programme
pédagogique :

6692

élèves de 332 classes sensibilisés

294

animations



Toutes actions de
sensibilisation confondues :

7214

enfants sensibilisés au cours
des 323 interventions

323

animations toutes thématiques
confondues

La sensibilisation à l'environnement

Animations en milieu scolaire

L'Agglomération sensibilise les élèves du territoire à la transition écologique et à la protection de l'environnement depuis de nombreuses années. Des interventions sont proposées sous forme d'animations sur les thématiques « environnementales » et « nature ». Ces actions visent à développer chez l'enfant une attitude responsable et solidaire.

L'Agglomération accompagne également les structures qui souhaitent mettre en place des actions « développement durable » ou qui répondent à des demandes de labellisation (collèges, écoles, centre de loisirs).

Zoom sur 2021

► Le programme d'animations pédagogiques

332 animations ont été réalisées et 6692 élèves ont été sensibilisés. 79 établissements se sont inscrits sur l'année scolaire 2020-2021 et 115 établissements pour l'année scolaire 2021-2022. Dans le cadre de l'animation sur les déchets, 29 classes ont pu visiter le centre de tri des déchets à Ruitz.

Par ailleurs, le service a créé, en 2021, 4 nouvelles animations sur le zéro déchet et sur le compostage qui seront proposées en 2022 dans les écoles du territoire.

► Dans le cadre des animations hors programme pédagogique

Le service animations a accompagné 4 structures telles que les centres de loisirs du Sivom du Béthunois qui souhaitent sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire ou encore le collège de Norrent-Fontes qui répondait à un dossier de labellisation éco-collège sur la thématique des déchets.

Ainsi, 322 enfants ont pu être sensibilisés au cours des 16 interventions organisées.

► Les écoles éco responsables

Le service Animations accompagne depuis la rentrée scolaire 2021, 2 établissements dans un projet d'école éco-responsable : l'école Yann Arthus Bertrand de Rebreuve-Ranchicourt (150 enfants - 5 classes) et l'école Saint Christophe de Béthune (150 enfants- 5 classes).

► Journée « découvertes sport et Nature » à Géotopia

En septembre 2021, Géotopia a accueilli les élèves de 6^{ème} pour leur journée d'intégration. Le service Animations a réalisé les animations « nature » auprès des 620 jeunes collégiens.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Création de 4 nouvelles animations et publication d'un nouveau programme pédagogique
- Continuité des animations dans le cadre du programme pédagogique qui s'amplifie et connaît chaque année un succès grandissant.
- Lancement des projets écoles éco responsables dans 2 écoles : école Yann Arthus Bertrand de Rebreuve-Ranchicourt (école pilote) et école Saint Christophe de Béthune.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

93_DE-062-216206177-20221103-DCN03112022

Geotopia, la Maison de la nature

La Maison de la Nature a été créée en 2008 par la Communauté d'agglomération pour sensibiliser et accompagner différents publics sur les thématiques de la découverte et de la protection de la biodiversité, du jardinage durable, de l'apiculture respectueuse de la nature et de l'astronomie.



Geotopia

Zoom sur 2021

En 2021, en raison de la crise sanitaire, l'équipement a connu une période de fermeture et les actions de sensibilisation du public aux thématiques « nature » ont été soumises à des jauges d'accueil limitées et au pass sanitaire.

► Animations proposées aux particuliers

Deux programmes d'animations saisonniers ont permis de réaliser plus d'une centaine d'activités de sensibilisation et des actions d'accompagnement auprès du grand public.

En période de fermeture de l'équipement, des publications éducatives ont été postées sur Facebook, et des animations ont été organisées en dehors de l'équipement.

► Animations auprès des groupes

1217 élèves du CP à la 6^e (dont 81 en situation de handicap) et 71 adultes en situation de handicap sont venus en groupe pour participer à des activités en lien avec leurs projets pédagogiques sur le développement durable.

► Développement de l'équipement

Outre la gestion régulière des espaces naturels, des jardins aménagés, du rucher et des abords paysagers de l'équipement, plusieurs aménagements légers attractifs et à vocation pédagogique ont été réalisés en régie.

Deux jeux de piste dans les jardins et deux parcours de découverte en zone humide ont été créés en interne pour les familles : « les jardins-refuges d'été », « les jardins-refuges d'automne », « à la recherche de Pipelette », « enquête au bord de l'eau ».

Deux parcours de découverte en zone humide ont également été créés en interne pour les scolaires : « Petit explorateur » et « Grand aventurier ».



2720

personnes (grand public et groupes) accueillies à la Maison de la nature



1689

participants aux jeux de piste et aux parcours de découverte créés en 2021



150

actions de sensibilisation réalisées (grand public et groupes)

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Deux programmes d'animations saisonniers mis en œuvre.
- Un parcours d'interprétation créé et mis en service dans les zones humides ainsi que 4 livrets guides thématiques.
- Deux nouveaux jeux de piste thématiques valorisant la biodiversité des jardins et confortant les visites libres estivales et automnales (552 visiteurs).

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCH03112022



La biodiversité et les écogardes

En 2010, dans le cadre de l'année de la biodiversité, de nombreuses actions ont été lancées et sont toujours d'actualité, preuve de l'intérêt porté par les communes. Depuis, de nouvelles interventions viennent en complément et visent à recréer des conditions propices à certaines espèces sensibles comme les chauves-souris, les rapaces nocturnes, la faune et la flore aquatiques.

Zoom sur 2021

► Les travaux pour la présentation et la valorisation de la biodiversité

- Opération en faveur de la biodiversité « 1000 arbres... »
5000 arbres et arbustes plantés en 2021 (5 opérations).
- Opération « plantations diverses »
1 plantation en 2021.
- Opération « vergers conservatoires »
5 vergers plantés en 2021 + 2 restaurations (+ formation des équipes municipales).
- Restauration et plantation d'arbres têtards, 2 plantations et 1 restauration en 2021.
- Plantations « 1 million d'arbres en Hauts-de France »,
1 plantation (550 plants) en 2021.
- Opération « création de mares »
2 mares créées en 2021.
- Opération « radeaux végétalisés »
5 sites aménagés en 2021, soit 150m² de radeaux.
- Opération « combles et clochers »
3 sites aménagés en 2021.
- Aménagement de gîtes pour la faune sauvage (chauve-souris, oiseaux et amphibiens),
- Conseils aux communes : diagnostics sanitaires d'arbres,
- inventaires faune, flore
- Opération régionale de commande groupée de plantations locales : Plantons le Décor.
- Opération « gîtes hivernaux »
1 site aménagé en 2021.
- Aménagement d'hibernaculums.
1 hibernaculum en cours d'aménagement.
- Aménagement d'écuroducs.
1 écuroduc en cours au Parc d'Olhain.
- Installation de nichoirs chez les agriculteurs : Les écogardes ont assuré la formation des volontaires, et aidé à la mise en place et au suivi de l'opération.
56 nichoirs fournis à 16 agriculteurs.
- Atlas de la Biodiversité Communale. Réalisation d'ABC sur 3 communes de l'intercommunalité.
- Opération « Biodiversité dans les entreprises ». Travail avec 1 entreprise du territoire (gîtes à insectes).
- Diagnostics sanitaire de vieux arbres.

Les trames verte et bleue

L'année 2021 a été marquée par le démarrage des travaux à La Vallée Carreau. Dans le cadre de la Trame verte et bleue, l'Agglomération a entamé un chantier d'aménagement « éco-vertueux » sur ce site de 100 hectares à cheval sur les communes d'Auchel, Lozinghem et Marles-les-Mines. Le programme d'aménagement et d'embellissement prévoit de créer des liaisons entre les 3 terroirs de la Chaîne des parcs classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO, de reconstruire des zones humides et des mares au profit des batraciens, reptiles, oiseaux..., d'aménager des entrées paysagères, de reconstruire des belvédères pour observer les espèces locales...



Plus de
6000
arbres et arbustes, fruitiers
et têtards plantés



80
nichoirs installés en 2021
(agriculteurs et bâtiments
communaux)



2
mares créées en 2021



4
diagnostics sanitaires
sur 150 arbres

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Sauvetage des faucons pèlerins
- Radeaux végétalisés,
- Plan paysager « transition énergétique » : lauréat d'appel à candidature national

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCM03112022

Améliorer le cadre de vie et agir pour la solidarité

D'après une enquête CSA,
90% des habitants
sont **satisfaits de vivre**
dans l'**agglomération!**

Pour qu'il fasse bon vivre sur notre territoire, la Communauté d'agglomération met en œuvre des services au plus proche de ses habitants. Elle agit également pour favoriser la cohésion sociale et adapter son action aux besoins de la population et des communes.

L'aménagement du territoire

Pour mener à bien sa compétence d'aménagement du territoire, l'Agglomération intervient à la fois sur les études urbaines et sur des opérations d'intérêt communautaire. Elle agit aussi en appui d'autres compétences (habitat, développement économique, ...). L'objectif est d'offrir un cadre de vie attractif pour les habitants en lien étroit avec les communes.



Zoom sur 2021

► Les études d'aménagement

- Schéma des voies d'eau : réalisation de la phase 2 consistant à arrêter des orientations d'aménagement par secteur (canal d'Aire, canal de la Lys et canal de la Haute-Deûle)
- Etude d'aménagement intégré de la Porte Est du territoire : poursuite de l'étude et sa phase 2 qui a consisté à proposer des scénarii d'aménagement multi-thématiques visant à matérialiser l'une des porte d'entrée de l'Agglomération. Ce type d'étude sera en outre proposé à d'autres secteurs considérés comme porte d'entrée du territoire.
- Engagement de l'étude d'aménagement urbain du secteur Clémenceau-Joffrede Gaulle à Béthune et de l'étude d'opportunité pour la création d'une Cité de la Bière, tiers-lieu dédié à la filière brassicole du territoire.
- Etude du CAUE 62 de mise en sécurité et remise à niveau du Parc du Quinty à Beuvry, en lien avec la mise en tourisme avec les Charitables de Saint-Eloi.

► Les aménagements autour des gares : parking relais pour les usagers du train

- Pôle d'échange de Béthune-gare : ouverture du parking relais Nord et lancement des études du parking Sud de 250 places.
- Gare de La Bassée-Violaines : finalisation des études d'aménagement du parking et lancement des travaux de 112 places.
- Gare de Lillers : Reprise de l'étude pré-opérationnelle d'aménagement des parkings, parvis et cheminements doux. Engagement des démarches de négociation foncière avec la SNCF

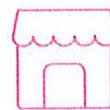
► Les opérations d'intérêt communautaire

- Ecoquartier des Alouettes (Bruay-la-Buissière) : poursuite de la commercialisation foncière
- Fosse 1 à Noeux-les-Mines : lancement des travaux de mise en sécurité et de sauvegarde du site inscrit aux Monuments Historiques et Patrimoine Mondial de l'UNESCO
- Site du Pays à la Terre à Billy-Berclau : poursuite des études préalables au devenir du site. Démarrage du chantier de déconstruction et de dépollution par l'Etablissement Public Foncier Hauts-de-France. (chantier achevé au 2ème trimestre 2022).
- Le quartier de la Gare à Isbergues : poursuite de l'étude opérationnelle avec l'équipe de conception (diagnostics – enjeux) et des démarches d'acquisition de foncier auprès de la SNCF
- **Engagement pour le renouveau du Bassin Minier (ERBM)**
 - Finalisation et livraison à la commune d'Houdain de l'étude d'aménagement intégré sur la cité de la Victoire étendue à la cité des Arbres et pilotage d'une étude complémentaire, financée par Maisons et Cités
 - Reprise des 2 études intégrées à Bruay-La-Buissière – Cité Anatole France / Cité du Nouveau Monde 16 3



45

kilomètres de voies d'eau
(3 canaux)



3

cités minières
prioritaires ERBM

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Ouverture du parking-relais Nord du pôle Gare de Béthune
- Schéma d'aménagement des voies d'eau 2022-2032
- Etude d'aménagement intégré de la Cité de la Victoire à Houdain au titre de l'ERBM

REÇU EN PREFECTURE

Le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCH03112022

Les études, les travaux et les constructions d'équipements communautaires



Travaux de déchetterie

La Communauté d'agglomération assure la réalisation des équipements d'intérêt communautaire : de la définition du besoin jusqu'à la réalisation et la remise de l'ouvrage à travers 2 pôles:

- Le pôle bâtiment en charge de la construction et de la réhabilitation des équipements communautaires
- Le pôle Voirie en charge de l'aménagement des zones d'activités des travaux de réfection des voiries d'intérêt communautaire

Zoom sur 2021

▷ PÔLE BÂTIMENT

▷ CULTURE

- **Chartreuse de Gosnay** : lancement des travaux de sécurisation, attribution des marchés
- **Église Gosnay -Unité d'Art Sacré** : réalisation des travaux du parking
- **Conservatoire de musique** : réalisation d'études de programmation en vue de la localisation des futurs équipements

▷ SPORTS

- **Dans le cadre de la réhabilitation des piscines** : notification d'un accord cadre maître d'œuvre (MOE) puis, lancement des études de MOE (diagnostics, AVP)
- **Piscine de Lillers** : lancement de la procédure de consultation des travaux et démarrage des travaux en urgence (étanchéité) en septembre 2021
- **Piscine de Béthune** : lancement de la procédure de consultation des travaux pour un démarrage des travaux en janvier 2022
- **Piscine de Hersin-Coupigny** : démarrage des études de MOE avec remise AVP prévue fin 2021 et une mise en travaux en 2023
- **Piscine Roger Salengro de Bruay-La-Buissière** : Pour la première fois en 2021, la piscine Art Déco se transforme en bassin nordique et accueille les nageurs pendant l'hiver.
- **CRAM** : poursuite de la construction du centre régional des arts martiaux à Verquin

▷ ENVIRONNEMENT

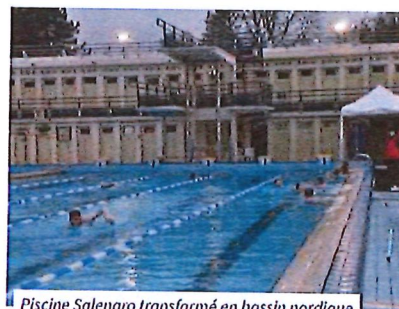
- **Déchetterie Ruitz & Béthune** : réalisation d'une plateforme de déchets verts et local déchets
- **Déchetterie Nœux-les-mines – Calonne-Ricouart** : réalisation des études de programmation de requalification et mise aux normes travaux

▷ AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- **Aire gens du voyage à Isbergues** : réalisation des travaux de réhabilitation
- **Fosse 1 1bis à Nœux-les-mines** : réalisation des travaux de nettoyage/désamiantage et mise en sécurité du site

▷ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- **CRITTM2A** : finalisation des travaux d'extension du bâtiment « pôle recherche batteries »



Piscine Salengro transformé en bassin nordique



Aire d'accueil des gens du voyage à Isbergues

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée F-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCN03112022

Zoom sur 2021

▷ PÔLE VOIRIE

▷ MOBILITÉ

- **Parking TER nord Béthune** : finalisation des travaux, ouverture au public le 22 mars 2021
Pôle d'échange multimodal à Béthune (délégation au Syndicat mixte des transports) : études de maîtrise d'œuvre stoppées, le projet de mutualisation pôle d'échange du bus à haut niveau de service et parking TER doit être modifié. Le programme du parking TER a été revu et le Pôle d'échange BHNS sera relocalisé sur une autre parcelle.
- **Parking TER de Douvrin** : procédure de consultation des travaux et démarrage des travaux en septembre 2021

▷ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- **ZI de Ruitz** : réalisation des extensions de la zone ; études de maîtrise d'œuvre, lancement des consultations de travaux
- **Zone de Mazinghem** : réalisation des études avant-projet, étude de projet et lancement des consultations de travaux pour un démarrage prévu en 2022
- **Zone de La Clarence à Divion** : reprise et finalisation des études de maîtrise d'œuvre, lancement des consultations de travaux

▷ AMÉNAGEMENT ESPACE

- **Pôle Gare Isbergues** : démarrage des études de maîtrise d'œuvre suite à la désignation du maître d'œuvre en juillet 2021

▷ SERVICES AUX COMMUNES

- **Commune de Lambres-lez-Aire** : réalisation des travaux d'aménagement d'un carrefour et requalification de la rue Witternesse, réception travaux en octobre 2021
- **Commune de Guarbecque** : réalisation des travaux de requalification de la rue du petit Carlu ; effacement réseaux
- **Commune de Béthune (délégation de maîtrise d'ouvrage)** : requalification des avenues maréchal Juin et Lens ; réalisation de travaux devant le parvis de la gare et face à l'hôtel IBIS ; requalification du « dépose minute ».

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ La mise en place du plan d'actions de réhabilitation des piscines de Lillers et Béthune et transformation de la piscine R. Salengro de Bruay-La-Buissière en bassin nordique
- ▷ Poursuite de la construction du Centre régional d'arts martiaux (CRAM) à Verquin



Piscine de Béthune

2,7 M€

Piscine de Lillers

3,2 M€



CRAM à Verquin

7 M€

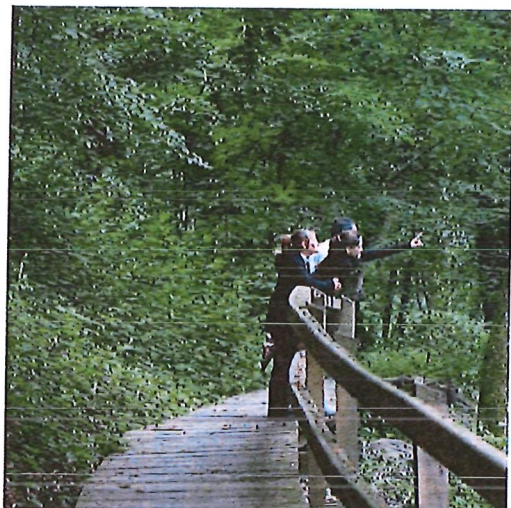
sur un investissement global de
18 500 000 millions d'euros

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCH03112022



L'aménagement et le développement rural

La Communauté d'agglomération accompagne les communes de moins de 3500 habitants dans leurs projets d'aménagement et d'équipement. Elle pilote également le programme européen LEADER sur la Lys Romane dont l'objectif est d'agir sur la vitalité du territoire, et plus particulièrement sur le secteur rural.

Zoom sur 2021

► Études de faisabilité d'aménagement et développement rural

En 2021, trois études ont été lancées :

- Estrée-Blanche : requalification d'une ancienne friche commerciale et industrielle
- Mazinghem : réaménagement des espaces publics du centre village
- Robecq : requalification paysagère du centre-bourg dans le périmètre de l'Eglise et de la RD 937.

► Aide à l'équipement – aménagement des communes - Fonds de concours aux communes de moins de 3500 habitants

Près de 2 M€ de fonds de concours de l'Agglomération ont été attribués en 2021 pour accompagner les projets d'aménagement et d'équipement de 56 communes.

► Programme européen de développement rural - LEADER Lys Romane

Attribution de crédits complémentaires de 96 000 € à la maquette budgétaire du programme LEADER par la Région Hauts-de-France (montant global du programme LEADER : 1 326 000 €).

Programmation de 917 302,93 € de subventions FEADER en 2021.

Rencontre de 45 porteurs de projets dont 9 ont déposé un dossier complet.

Païement de 3 dossiers pour un montant total de subvention FEADER de 104 752,91 €.



1 859 630 €

de fonds de concours aux communes rurales



45

porteurs de projet renseignés / accueillis par l'équipe technique du GAL Leader



96 000 €

de FEADER supplémentaires pour le GAL Leader

NOUVEAUTÉ !

ACTION EMBLÉMATIQUE

► Mise en œuvre d'un **fonds d'urgence** destiné aux communes de moins de 1000 habitants afin de les **aider à financer** des petits travaux ou de l'achat de matériel répondant à **une situation d'urgence** : travaux ou remplacement d'un matériel ou d'un équipement défectueux, indispensables.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

93_DE-062-216206177-20221103-DCH03112022

L'aménagement de sentiers pédestres, les itinéraires cyclotouristiques et l'aménagement fluvestre

L'Agglomération met en œuvre les projets liés à l'aménagement, la valorisation, l'entretien des circuits de randonnée pédestre et itinéraires cyclotouristiques sur le territoire.



Travaux d'aménagement véloroute du canal d'Aire

Zoom sur 2021

- ▷ **Randonnée pédestre – aménagement et entretien des sentiers**
Intervention des associations (Aviee, Noeux Environnement et Chemin vers l'Emploi) réparties par secteur géographique (Bruaysis, Béthunois et Lys Romane) pour l'entretien des 84 circuits pédestres du territoire : balisage, fauchage, débroussaillage, petits aménagements
Ces missions représentent sur 2021, 12 695 heures d'insertion (hors encadrement).
- ▷ **Rando-fiches et labellisation**
Réalisation de 6 nouvelles rando-fiches en 2021 afin de valoriser des sentiers labellisés par la FFRP (51 fiches produites depuis 2018).
Reconduction de 6 circuits pédestres à la labellisation FFRP pour 5 ans
Intégration de 2 circuits de marche nordique au réseau de sentiers (PDIPR) – Mont-Bernenchon et Burbure
- ▷ **Relais d'information Rando (RIS)**
Implantation d'un relais info-rando sur la commune de St Venant
- ▷ **Promotion-animation du réseau de randonnée**
Accueil de l'évènement Road to Rome – start again en juin 2021 sur la Via Francigena – GR 145 à Amettes
Dépôt au ministère de la Culture d'un dossier de soutien à la candidature UNESCO de la Via Francigena
- ▷ **Aménagement fluvestre « véloroute du Canal d'Aire » - phase 2**
Démarrage des travaux d'aménagement de la « seconde tranche fluvestre le long du Canal d'Aire à La Bassée entre Mont-Bernenchon et Isbergues » de 14 km et intégration d'une portion de 500m sur le canal de la Lys à Saint-Venant.
Etude de faisabilité technique d'une passerelle piétonne et cyclable permettant le franchissement du Canal d'Aire entre Béthune et Annezin au niveau de la rue du halage.
- ▷ **Eurovélo n°5**
Etude d'itinéraires de l'EUROVELO 5 en concertation avec les communes pour la traversée de Bruay La Buisserie et de Béthune
- ▷ **Réseau points-nœuds**
Promotion du réseau points nœuds « Vallée de la Lys et Monts de Flandre » par l'Office de tourisme Intercommunal.



51

rando-fiches à disposition du public



800 km

de linéaires entretenus au cours de l'année par les 3 associations



14 km

en cours d'aménagement le long du Canal d'Aire en voie verte

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Adhésion de l'Agglomération à l'Association Européenne de la Via Francigena (GR 145)
- ▷ Intégration de 2 circuits de marche nordique du territoire au réseau départemental des Itinéraires de Randonnée
- ▷ Lancement des travaux pour la phase 2 d'aménagement de la véloroute du canal d'Aire (14 km) de Mont-Bernenchon à Isbergues

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCH03112022



La politique de l'habitat

Habitat public et habitat privé

Dans ce domaine, l'Agglomération met en œuvre le Programme Local de l'Habitat et la convention intercommunale d'attribution de logements. Ainsi elle agit en faveur de la stratégie de développement de l'Agglomération, la lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique, la production et l'amélioration de l'habitat pour adapter l'offre aux évolutions des besoins de la population.

La Communauté d'agglomération est également délégataire des aides à la pierre : (crédits de l'État et de l'ANAH).

Zoom sur 2021

- Évaluation de la convention de délégation des aides à la pierre 2016- 2021
- Participation/animation aux groupes relogement NPNRU et ERBM
- Animation de la Conférence Intercommunale du Logement et de 6 groupes de travail sur l'élaboration du PPGDID (Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information du demandeur de logement social) et mise en place du système de cotation de la demande.
- Suivi de l'élaboration des CUS (convention d'utilité sociale) des bailleurs sociaux.
- Achèvement des études pré opérationnelles des OPAH RU sur 4 communes et engagement de la 3e année du PIG habitat
- Instruction des demandes du permis de louer et suivi des procédures d'infraction

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Modification de l'intérêt communautaire pour garantir les emprunts de programmes de logements pour public spécifique, au rayonnement intercommunal
- ▷ Financement de la pension de famille de St Casimir à Vaudricourt pour les personnes fragilisées
- ▷ Extension du Permis de louer à 7 communes pour un total de 19 communes concernées en 2021 par ce dispositif



467

demandes d'autorisation de mise en location traitées et
50 infractions relevées



144

dossiers de travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie financés dans le parc privé

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCN03112022

L'urbanisme

L'instruction des autorisations du droit des sols (ADS)

Le service mutualisé d'instruction des autorisations du droit des sols est proposé à l'ensemble des communes membres de l'Agglomération. Au 1er janvier 2021, 77 communes, regroupant 159.320 habitants, y adhéraient. En vue de simplifier les relations entre l'administration et les citoyens et d'assurer une meilleure qualité de services rendus aux administrés, et conformément aux objectifs réglementaires, l'année 2021 a été marquée, par la mise en place du dépôt et de l'instruction dématérialisés des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Zoom sur 2021

- Instruction des dossiers d'ADS. (soit environ 5950 dossiers délivrés)
- Accompagnement des Maires et des porteurs de projets pour formaliser leurs projets (lotissements, implantations d'activités économiques, ...)
- Veille juridique et production de supports pour les communes
- Accompagnement des communes dans les procédures contentieuses
- Réalisation des visites de conformité à la demande des Maires
- Conseils aux services internes de l'Agglomération dans le cadre de l'élaboration de leurs projets de construction et d'aménagement

La planification de l'urbanisme

L'agglomération assure l'engagement, le suivi et la validation des procédures permettant l'évolution des documents d'urbanisme en cours sur le territoire. Ces documents (PLUI, PLU, Cartes communales) fixent les règles à respecter en matière d'aménagement et de construction. Les procédures engagées visent à permettre la réalisation de projets d'habitat ou de développement économique, voire d'infrastructures.

Au-delà du respect des contraintes réglementaires, l'objectif est de favoriser un aménagement du territoire cohérent et harmonieux.

Zoom sur 2021

- Évolution des documents d'urbanisme : finalisation de 11 procédures et poursuite de 17 procédures en cours.
- Poursuite des travaux préparatoires à l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal valant PLH (PLUI H)
- Instruction des déclarations d'intention d'aliéner au titre du Droit de préemption urbain (DPU) : 5328 DIA instruites
- 11 préemptions exercées par l'Agglomération ou les communes

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Mise en service en décembre d'un guichet unique permettant aux administrés (particuliers et professionnels) des 77 communes adhérentes de déposer en ligne leurs demandes d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, d'aménager et de démolir).
- ▷ Organisation de formations pour les référents communaux dans le cadre de la mise en œuvre de la dématérialisation des procédures (17 sessions) et assistance.
- ▷ Mise en place d'un logiciel permettant un enregistrement et un traitement informatisé des déclarations d'intention d'aliéner (DIA).

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCM03112022



77

communes adhérentes,
représentant plus de
159 000 habitants



6824

actes délivrés en 2021

+21%

Hausse du nombre d'actes
instruits par le service par
rapport à 2020



28

procédures de modifications
de PLU ou PLUI en cours ou
finalisées



+23%

Hausse de déclaration
d'intention d'aliéner traitées
par rapport à 2020



L'accueil des gens du voyage

Conformément à la loi sur le droit au logement, l'Agglomération se doit de proposer des solutions de stationnement et d'habitat adaptés aux « gens du voyage ». Cette offre de service doit être en conformité avec le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2019-2024, piloté par l'Etat et le Département.

Ainsi, à ce jour, 6 aires d'accueil permanentes sont en service à Béthune, Bruay-La-Buissière, Marles-Les-Mines, Noeux-Les-Mines, Isbergues et Lillers. 3 autres aires doivent être construites sur le territoire.



77%

Taux d'occupation des aires
d'accueil permanentes
108 familles accueillies en
moyenne chaque mois



240 791€

d'aides financières de
l'État (ALT2) pour la gestion
quotidienne des **6 aires**
d'accueil de l'Agglomération



96 043,50€

de subvention dans le cadre
du plan de relance pour
la réhabilitation lourde de
l'aire d'accueil permanente

d'Isbergues

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCH03112022

Zoom sur 2021

- Mise en œuvre de la politique communautaire en matière d'accueil des gens du voyage en supervisant le fonctionnement des aires existantes
- Gestion au quotidien en appui du prestataire et de l'agent d'accueil de l'aire de Lillers, gestion administrative et statistique.
- Contrôle de la gestion assurée par le gestionnaire, passage hebdomadaire sur les aires d'accueil, vérification de la conformité des services fournis.
- Accompagnement des occupants des aires afin de dégager des solutions adaptées à leur mode de vie notamment pour ceux en voie de sédentarisation
- Lutte contre les installations illicites sur le territoire, mise en place d'un échange hebdomadaire avec les services de la sous-préfecture afin d'identifier les groupes, travail de médiation sur les terrains
- Piloter la création des nouvelles aires pour répondre au schéma départemental, ainsi que la rénovation et l'amélioration des équipements existants.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Réouverture de l'aire d'accueil d'Isbergues après les travaux de mise aux normes et d'amélioration des conditions de vie (8 emplacements dont un PMR, locaux sanitaires individuels, local d'accueil, dispositif de contrôle d'accès, système de télégestion et de vidéoprotection).
- ▷ Renouvellement du marché de gestion et d'entretien des aires d'accueil
- ▷ Médiation avec les groupes en stationnement illicite ; Mise en place depuis septembre 2021, d'un protocole de rencontre des groupes de voyageurs en stationnement illicite sur le territoire.
- ▷ Au terme d'études prospectives effectuées par la DDTM et d'une concertation en Conférence des maires, les élus ont proposé la création d'une aire de grands passages de 200 places jumelée à une aire permanente d'accueil de 20 places sur la commune de Houdain (les études réglementaires sont en cours).



Développement des énergies renouvelables dans les équipements



2,2 M€ HT

Coût des fluides du patrimoine
communautaire

1,5 M€ HT

Coût d'entretien des bâtiments
et ERP communautaires

0,8 M€ HT

Coût des travaux d'entretien des
voiries d'intérêt communautaire

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Travaux d'entretien et de rénovation en vue de contribuer aux économies d'énergie et d'améliorer la performance énergétique des équipements
- ▷ Rénovation et optimisation des réseaux d'éclairage public de 6 zones d'activité pour un montant de 300 000 euros, subventionné à hauteur de 35 %.
- ▷ Passage en LED des luminaires intérieurs de deux antennes

REÇU EN PREFECTURE
le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCM03112022

L'entretien du patrimoine

Le patrimoine communautaire compte près de 100 bâtiments et équipements, 120 kilomètres de voiries et plus de 45 hectares de foncier.

Ainsi, la Communauté d'agglomération assure l'entretien, la rénovation, la sécurité, la mise en conformité des établissements recevant du public (ERP) et des équipements communautaires. Elle intervient également sur plusieurs communes, dans le cadre de services communs dans les domaines de la voirie, de l'éclairage public et des espaces-verts.

Zoom sur 2021

▷ Service du patrimoine bâti

- Plus de 3850 interventions techniques sur le parc de bâtiments par le biais d'une cinquantaine d'accords-cadres
- Mise aux normes du patrimoine suivant l'évolution de la législation et des commissions de sécurité (électricité, incendie, accessibilité)
- Recrutement d'un apprenti afin d'initier une étude des dépenses énergétiques du patrimoine
- Audits énergétiques des bâtiments pour définir la stratégie de rénovation énergétique du patrimoine bâti et développer les énergies renouvelables du patrimoine conformément à la réglementation en vigueur
- Déploiement du passage en LED de l'éclairage intérieur des bâtiments, installation de dispositifs économes dans les sanitaires pour réduire les consommations des fluides sur le bâti
- Étude interne pour le déploiement de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communautaires

▷ Service du patrimoine non bâti

- Continuité du programme de rénovation et d'optimisation des réseaux d'éclairage public de la collectivité en (LED et dispositif de pilotage à distance)
- Entretien de voiries d'intérêt communautaire (purgas, remplacement du revêtement de chaussées, de la signalétique verticale et horizontale)
 - Enlèvement de près de 900 tonnes de dépôts sauvages
 - Programme de géoréférencement des réseaux d'éclairage public finalisé (hors ligne BHNS)

▷ Services aux communes

Les services communs sont intervenus pour le compte des 35 communes dans les domaines de la voirie, de l'éclairage public et des espaces-verts. Les 15 agents du service ont curé près de 25 kilomètres de fossés, préparé 13 kilomètres de voiries des enduits, sont intervenus sur 2000 points lumineux d'éclairage public, ont tondus 65 000 m² de terrain et fauché près de 1300 kilomètres d'accotements routiers.

Les partenariats et les financements extérieurs

Il s'agit d'une mission transverse au service de la concrétisation des projets et programmes structurants du territoire. Parmi les actes marquants en 2021, à noter le démarrage de l'écriture du Projet de Territoire, la formalisation du CRTE et la mise en œuvre des dispositifs contractuels et financiers des partenariats techniques et territoriaux.

Zoom sur 2021

- Pilotage technique de l'élaboration du projet de territoire qui sera proposé à l'approbation des élus courant du 2ème semestre 2022, après une longue phase de concertation et de construction.
- Rédaction du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) qui permet d'intégrer dans un document unique, les axes stratégiques de développement de notre Agglomération pour aller vers un territoire durable économiquement, écologiquement et socialement.
- Coordination de la démarche « Agglo relance » au travers du programme d'actions « plan de relance » de l'Agglomération et de l'ensemble des projets communaux
- Gestion des demandes de subventions publiques en faveur des projets de l'Agglomération et suivi des dispositifs contractuels qui s'y rapportent (dispositifs contractuels et financiers, politiques de droit commun de l'Etat, de la Région et du Département relevant notamment des mesures et directives spécifiques du Plan de relance)
- Pilotage du dispositif « Action Cœur de Ville » de Béthune-Bruay-La-Buissière
- Élaboration de la convention d'adhésion du dispositif « Petites villes de Demain » avec les communes d'Auchel, Calonne-Ricouart et Lillers et mise en œuvre du programme
- Gestion des partenariats institutionnels et techniques avec les instances d'ingénierie territoriales (la Caisse des Dépôts-Banque des territoires, l'Agence d'Urbanisme de l'Artois, l'Établissement Public Foncier du Nord-Pas-de-Calais, le Pôle Métropolitain de l'Artois...)

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Engagement de l'écriture du Projet de Territoire de l'Agglomération et de l'ensemble des démarches qui s'y rattachent (élaboration du portrait de territoire, organisation des temps de concertation, d'arbitrage et de validation avec les élus, acteurs du territoire et habitants).
- ▷ Rédaction du CRTE, nouveau cadre global préconisé par l'Etat au titre du Plan de relance.
- ▷ Mise en œuvre du dispositif Petites Villes de Demain pour Auchel, Calonne-Ricouart et Lillers.

Le lancement du projet de territoire, une ambition collective et partagée



REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-Ingalto.com

L'archéologie

L'Agglomération, au travers de sa direction de l'archéologie, assure trois missions principales :

- Archéologie préventive suivant habilitation ministérielle pour des projets d'aménagement : diagnostics puis fouilles éventuelles et développements scientifiques
- Archéologie territoriale : travaux scientifiques liés à la carte archéologique du territoire, études d'éléments historiques, sollicitations ponctuelles, développements scientifiques présentés dans le dossier d'habilitation 2020,
- Médiation : transmission des résultats des diagnostics, fouilles et travaux scientifiques lors de conférences, expositions notamment dans le cadre des Journées européennes de l'archéologie et journées européennes du patrimoine.



Pieux en bois découverts en bordure de La Blanche

Le diagnostic de la ZEC de Gosnay démarré en juin 2021 a permis de découvrir, en bordure de La Blanche, sur environ 200m, un important réseau de pieux en bois parfaitement préservés.

Datés au Carbone 14 entre le VI^e et le IX^e siècle, ils suggèrent l'existence d'un important aménagement de berge au Haut Moyen-Âge.

Le diagnostic archéologique réalisé sur le site de la future zone d'expansion des crues de Gosnay, a permis de mettre en évidence une occupation quasi continue depuis la Préhistoire jusqu'à nos jours.



2

prescriptions de fouilles suite à des diagnostics



Plus de

700

visiteurs à une sortie culturelle

REÇU EN PRÉFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

Zoom sur 2021

► L'archéologie préventive

Neuf diagnostics sur près de 40 hectares. Les 9 rapports ont été rendus : 5 correspondaient au dossier PAPI-Zone d'expansion de crue, porté par l'agglomération et les 4 autres à des projets portés par des aménageurs privés pour des lotissements.

Deux de ces opérations ont permis des découvertes (nécropole mérovingienne à Billy-Berclau et Préhistoire à période Moderne à Gosnay, « grande ZEC »).

En termes de fouilles, la direction est intervenue dans la zone industrielle de Ruitz sur un site d'occupation allant de la protohistoire à la période romaine. Une fouille a été réalisée pour la ZEC de Verquin par l'opérateur Archéopole. La rédaction des rapports de fouilles antérieures s'est en parallèle poursuivie.

► L'archéologie territoriale

La direction a dû intervenir en urgence à Béthune et Locon sur des découvertes archéologiques fortuites.

Elle poursuit la rédaction d'une synthèse globale des fouilles sur le Mont Sainte-Marie de Gosnay, qui sera exploitée dans le cadre du Programme collectif de recherche (PCR) avec l'Université et la ville d'Arras sur les « établissements religieux ».

L'équipe participe à deux autres PCR consacrés à l'habitat protohistorique et aux fortifications

► Médiation

La participation de la direction est désormais bien intégrée dans le calendrier national avec les Journées Nationales de l'Archéologie et les Journées Européennes du Patrimoine. Malgré le contexte sanitaire, elle a pu accueillir 120 personnes à la visite (JEP) des fortifications de Béthune et 250 personnes sur les opérations de fouilles (Verquin, Ruitz) pour les JEP. Elle a monté une exposition en mai-juin à Labourse en collaboration avec l'Inrap, consacrée aux découvertes du site « Logisterra 26 » pour 400 visiteurs (dont 300 scolaires). archéologiques » offrait un retour dans le passé pour mieux comprendre la vie quotidienne des lointains habitants du territoire.

De même, « Kijno l'archéologue », projet mené avec la direction de la culture, a proposé un atelier partagé de savoir-faire communs qui a permis d'accueillir 12 classes du territoire. Le but étant de montrer aux enfants les gestes de l'archéologue et les informations que nous apportent les objets dans leur contexte. Les élèves s'initient à l'archéologie avec les bacs de fouille et des outils adaptés.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Deux diagnostics archéologiques ont permis des découvertes intéressantes : nécropole mérovingienne à Billy-Berclau et site occupé de la Préhistoire à la période Moderne à Gosnay, « grande ZEC ».
- Plusieurs participations à des colloques et 3 articles publiés, ont permis à la direction de mettre en avant ses compétences scientifiques comme la valeur patrimoniale de notre territoire.
- 5 diagnostics réalisés pour permettre la création de ZEC dans le cadre du programme de lutte contre les inondations

Le développement culturel

La Communauté d'agglomération s'attache à faciliter l'accès à la culture pour tous et à favoriser l'épanouissement des habitants. C'est à travers les équipements culturels communautaires (Labanque, la Donation Kijno, le conservatoire de musique et danse, l'Unité d'art sacré) et des dispositifs d'aide et de soutien (subventions aux acteurs culturels, Contrat local d'éducation artistique-CLEA, fonds de concours médiathèque) que l'Agglomération répond à cet objectif.



cum jubilo à Lillers

Le soutien au secteur du livre et de la lecture

Zoom sur 2021

- L'agglomération a aidé 9 communes pour l'acquisition de fonds documentaires ou l'informatisation de bibliothèques pour un montant de près de 50 000 €.
- 24 animations dans les bibliothèques du territoire dans le cadre du festival médiéval.



Spectacle jeune public – Labanque

Labanque

Zoom sur 2021

- En raison de la crise sanitaire, l'équipement a subi une fermeture sanitaire jusqu'au 19 mai. Le planning des expositions a dû être remanié et les expositions reportées.
- Labanque a accueilli simultanément deux expositions : Nicolas Guiet présentait ses créations « picturalo-sculpturales » qui renouvellent le regard du visiteur sur l'architecture ; Les Pas Perdus ont pris possession des espaces, avec humour et excentricité en créant une immense guirlande de meubles traversant les murs.
- Labanque a également partagé sa démarche entreprise dans le cadre de Lille Métropole 2020 – Capitale mondiale du design. Le projet (Proof of concept ou POC) était consacré à l'amélioration du confort de visite.
- Labanque a diffusé les deux premiers épisodes de sa websérie éponyme. Deux enfants du territoire ont incarné les rôles principaux aux côtés du comédien Dominique Thomas. La série met en scène deux enfants souhaitant braquer Labanque...
- Labanque a accueilli : Les Pas Perdus se sont installés à la Chartreuse des Dames de Gosnay pour réinventer l'histoire de ce lieu emblématique. Ils ont créé une œuvre éphémère Le Jardin à la Gosnais présentée pour les Journées européennes du Patrimoine. Artiste du paysage, Gilles Bruni a débuté sa résidence à l'été 2021 sur la thématique des cours d'eau. Il a effectué des repérages sur le territoire et a choisi de suivre la Lacquette.



56

bibliothèques et points lecture



24

animations thématiques en bibliothèque sur le festival médiéval



139

animations (visites, ateliers, événements) au Labanque



4821

visiteurs



6939

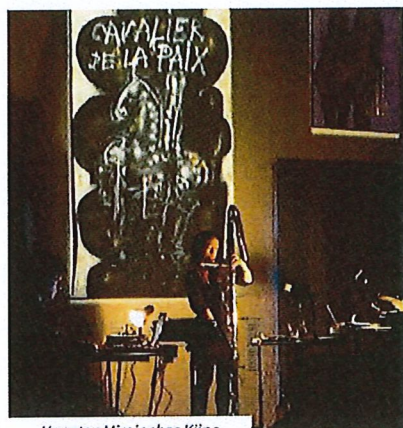
vues sur la chaîne Youtube

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCN0312022



Hanatsu Miroir chez Kijno



32

classes ont bénéficié de projets pédagogiques se déroulant sur plusieurs mois et accompagnés par des artistes et des professionnels d'autres disciplines (archéologie)



Environ

600

enfants ou jeunes investis dans les projets du CLEA



1249

élèves au Conservatoire



62

enseignants au Conservatoire

Donation Kijno

Zoom sur 2021

- La programmation tous publics a été très dense compte tenu du report de toutes les manifestations annulées en 2020 en raison de la crise sanitaire. Neuf manifestations concentrées à partir du printemps 2021 ont ainsi été proposées et ont touché 1193 personnes.
- Le projet « Kijno Archéo, explorer le monde, explorer mon patrimoine » a reçu le soutien financier de l'État et a été proposé à 30 enfants des quartiers « politique de la ville » : visite de la Donation, atelier d'archéologie, visite d'une fouille et de sites historiques, ateliers de théâtre et d'arts plastiques de septembre 2021 à janvier 2022.

Unité d'Art Sacré – Eglise de Gosnay

Zoom sur 2021

- 4 concerts ont été organisés qui ont réuni 315 personnes. Une résidence d'artiste concernant l'ensemble musical hémiole a également eu lieu. Des visites guidées du lieu ont été organisées durant l'été.

Contrat local d'éducation artistique - CLEA

Zoom sur 2021

- 50 structures dans 25 communes s'étaient inscrites pour travailler avec les 5 artistes sélectionnés de janvier à juin et de septembre à janvier sur le thème « éprouver la matière, éprouver le récit ».
- Les projets mis en œuvre répondent aux objectifs de l'éducation artistique et culturelle basés sur 3 piliers essentiels que sont : la rencontre avec les créateurs, la pratique artistique et la fréquentation des œuvres.

Conservatoire communautaire de musique et de danse

Zoom sur 2021

- Le conservatoire a développé ses actions sur le territoire (master-classes, concerts de restitution, semaine consacré à des familles d'instruments) et a poursuivi son travail de collaboration avec les structures existantes sur le territoire.
- Le conservatoire a accueilli 757 élèves en musique et 402 en danse répartis sur 7 sites à Béthune et Bruay-la-Buissière.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Engagement d'une étude sur le livre et la lecture
- ▷ Le démarrage des actions hors-les-murs (résidences d'artistes dans les communes) pour favoriser les animations culturelles sur le territoire, en dehors des équipements
- ▷ Le projet « Kijno Archéo, explorer le monde, explorer mon patrimoine »

Le sport

La Communauté d'agglomération mène une politique volontariste pour développer la pratique sportive de loisirs ou de compétition. À travers des équipements présents sur tout le territoire, elle met en place de nombreuses animations et apporte son soutien aux diverses activités.



Opération « J'apprends à nager »

Les équipements aquatiques

Outre le démarrage du plan de rénovation des piscines, l'orientation principale est l'apprentissage de la natation scolaire.

Zoom sur 2021

► Accueil de tous les publics

Les 6 piscines communautaires (Auchel, Barlin, Divion, Hersin-Coupigny, Lillers et Nœux-les-Mines) sont ouvertes toute l'année. La piscine communautaire située à Bruay-La-Buissière a été ouverte du 1^{er} mai au 12 septembre.

► Apprentissage de la natation

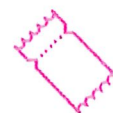
Pendant le temps scolaire, l'Agglomération assure la gratuité des entrées aux écoles dans ses piscines, et met à disposition de l'Éducation Nationale 84 créneaux par semaine. Ces créneaux permettent l'enseignement de la natation par les professeurs des écoles assistés des MNS communautaires. En dehors du temps scolaire, les MNS communautaires organisent des séances de leçons ou de perfectionnement pour enfants (47 par semaine) et encadrent l'opération « J'apprends à nager » au profit des enfants et parents des quartiers prioritaires Politique de la Ville

► Développement des animations aquatiques effectuées par les maîtres-nageurs sauveteurs (MNS)

41 animations par semaine ont été assurées pendant le temps scolaire.



42 529
scolaires



61 761
entrées payantes pour
des séances publiques ou
animations diverses



13 428
adhérents de clubs sportifs

Loisinord

Située à Nœux-les-Mines, la base de loisirs de Loisinord est un lieu repéré pour ses activités sportives, touristiques, ludiques et de détente.

Ce site est basé sur deux anciens terrils reconvertis : L'un en piste de ski artificielle : le stade de glisse. Il offre la possibilité de pratiquer du ski alpin, du snowboard et de la luge. L'autre en lac artificiel : le stade nautique. Un parc de promenade urbain de 23 ha autour d'un plan d'eau où les pratiques du téléski nautique et du wakeboard y sont prisées.



Zoom sur 2021

16200 adeptes ont pu s'exercer sur les différentes activités nautiques et/ou de glisse en toute sécurité. Les actions sportives contribuent à la lutte contre la sédentarité des usagers à la fois dans le cadre de la politique Sport-Santé « post-Covid » et de la politique sportive promotionnelle « Terres des Jeux 2024 ».



250
séances d'apprentissage
en juillet-août

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCM03112022



Raid agglo à la base nautique


9000
visiteurs


420
participants au Raid Agglo

La base nautique communautaire de Beuvry

L'Agglomération y propose tout au long de l'année différentes activités nautiques (canoë, kayak, paddle) et terrestres (tir à l'arc, sarbacane, carabine laser, disc-golf, course d'orientation, VTT et escalade).

Zoom sur 2021

- ▷ **Accueil des personnes en situation de handicap** : accueil gratuit dans le cadre de la charte handicap
- ▷ **Scolaires** : Encadrement du public scolaire, du grand public et associations
- ▷ **Centres de loisirs** : accueil de 1500 personnes

Le stade communautaire d'athlétisme de Bruay-La-Buissière

Le stade communautaire d'athlétisme accueille un large panel d'utilisateurs : du promeneur désirant découvrir un équipement sportif classé Art Déco au champion international d'athlétisme en passant par les usagers en situation de handicap, les scolaires, les pompiers et les jeunes pousses des différentes associations. Cet équipement reçoit des compétitions de tout niveau et se positionne comme l'un des plus beaux stades de France.

Zoom sur 2021

5 compétitions notamment les championnats régionaux d'athlétisme (900 athlètes, juges et entraîneurs)




300

personnes initiées et encadrées
à la pratique du parapente

La base aérienne ultra-légère

L'Agglomération possède une base aérienne ultra-légère à la ferme de Bajus. Les activités école parapente, simulateur de vol parapente en réalité virtuelle, prise de vue en drone, micro-fusée y sont pratiqués pour le grand plaisir des joueurs et visiteurs..

Zoom sur 2021

123 jeunes issus des services jeunesse des communes du territoire ont été accueillis à la ferme de Bajus pour les séjours scientifiques de pleine nature.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCH03112022

L'équi-handi à Saint-Venant

L'équi-handi permet aux personnes en situation de handicap de profiter des biens faits du contact avec les chevaux. Dans le cadre de la charte handicap pour les établissements spécialisés implantés sur le territoire, la Communauté d'agglomération en assure la gratuité.



Zoom sur 2021

- ▷ L'acquisition d'une jument d'attelage
- ▷ L'organisation de la Journée Sport adaptés le 16 novembre 2021.
- ▷ La participation à la journée de clôture du festival « les petits bonheur ». Environ 150 enfants accueillis.
- ▷ La réflexion sur l'organisation de journée dans le cadre des JO 2024 avec « Terre de Jeux 2024. »



1147

enfants accueillis

1480

adultes accueillis

22

chevaux à l'équi-handi

Les centres d'initiation multisports

L'objectif de ces centres est de donner à l'enfant le goût des activités sportives. L'enseignement dispensé dans chaque centre fait partie d'une progression pédagogique et débouche sur une évaluation individuelle de chaque enfant. Les centres d'initiation multisports sont ouverts à tous les jeunes âgés de 6 à 14 ans, des communes de la Communauté d'Agglomération.

Zoom sur 2021

- 120 enfants accueillis dans les 12 communes accueillant les centres d'initiation multisports.
- 3 sports au choix sont proposés par centre à l'année (Athlétisme, badminton, basketball, escrime, handball, hockey, kin-ball, lutte, tennis de table, tir à l'arc).
- 1 séance par semaine proposée

Le Rand'Agglo

Devant l'engouement suscité par la pratique des sports de nature, la Communauté d'agglomération a étendu l'intérêt communautaire en matière d'action en faveur de l'aménagement et du développement sportif, aux activités des sports de pleine nature.

Zoom sur 2021

2 Rand'Agglo ont été organisées en 2021 au départ de Noyelles-Les-Vermelles et de Lespesses.



ACTIONS EMBLÉMATIQUES

▷ Opération « J'apprends à nager » :

Mise en place pendant les vacances scolaires de la Toussaint pour les enfants du Programme de réussite éducative (9 sessions, 1 010 séances de natation). La volonté est que chaque jeune se familiarise avec l'eau et puisse acquérir les bases de la natation.

▷ Le Raid'Agglo a connu un franc succès pour sa 9^{ème} édition à la base nautique de Beuvry. Au programme : canoë, course d'orientation, VTT et course à pied avec 2 formules proposées : Un Raid'Élite pour les raideurs avertis et un Raid'Famille pour les amateurs de triathlon.

▷ La Rand'Agglo propose des rando pédestres de 5, 10 et 15 kilomètres 4 fois par an. Depuis la création de la Rand'Agglo, en 2010, 45 circuits de randonnées ont été créés.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCH03112022

La cohésion sociale avec la Politique de la Ville et le renouvellement urbain

La Communauté d'Agglomération co-pilote avec l'État la mise en œuvre de la Politique de Ville. Le Contrat de Ville signé en 2015 a été le point d'ancrage des actions dans les communes concernées. L'ambition vise à sortir des difficultés constatées, les habitants des quartiers fragiles (21 quartiers dont 16 quartiers prioritaires de la Ville (QPV)).

Zoom sur 2021

- ▷ **Coordination de la programmation annuelle 2021.** 6 931 463 € de dépenses cumulées au profit des QPV (sur les 141 projets déposés, 122 actions ont été soutenues au titre des crédits de l'Agence nationale de la cohésion des territoires). Les thématiques relevant de la réussite éducative, du renforcement du lien social et de l'insertions socio-professionnelle des habitants des quartiers prioritaires mobilisent 72% des crédits de la programmation (69% en 2020).
- ▷ **Mobilisation du Fonds de cohésion sociale 2021 pour accompagner les projets :** Une enveloppe de 92 000 € a permis de soutenir 22 projets.
- ▷ **Les Fonds de concours « Politique de la Ville » ou Fonds de concours structurants en QPV**
169 541 € ont été attribués à 3 communes au titre du Fonds concours spécifique à la Politique de la Ville en 2021 (Divion, Bruay et Hersin-Coupigny).
- ▷ **Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) :** la Communauté d'agglomération a coordonné avec l'État la première revue de projets du PNRU qui concerne les quartiers du Mont-Liébaud à Béthune et le centre à Bruay-La-Buissière. Le déploiement opérationnel a notamment été activé en 2021 via différentes maîtrises d'ouvrage : dépôt du permis de construire par l'ANCT pour l'équipement boulevard des États-Unis à Béthune, mission de maîtrise d'œuvre sur les espaces publics à Bruay, commissions de relogement des ménages impactés par les démolitions des résidences Artois et Alsace à Bruay, ...



1,9 M€

de crédits ANCT (État) ont été accordés pour la programmation 2021 du Contrat de Ville (fonds exceptionnels « quartiers d'été » de l'ANCT inclus)



141
projets déposés
122 actions soutenues
financièrement à la
programmation 2021



42
aidants numériques
formés en 2021



Réunion d'information directe au cœur des quartiers (Beuvry 2021)

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ **Job & Go « de l'Artois à l'Europe, pour l'emploi » :** action portée par l'association Léo-Lagrange d'insertion socio-professionnelle pour les jeunes issus des quartiers politique de la Ville. Parmi 50 jeunes sensibilisés, 10 ont bénéficié d'un séjour en immersion professionnelle au Portugal (Lisbonne) et d'un suivi individualisé.
- ▷ **Le plan de lutte contre les discriminations co-construit avec l'appui du cabinet conseil Extracité** (Une équipe de professionnels qui forme, conseille et accompagne pour la conception et la réalisation de projets et politiques de territoire), en 2021 et avec les acteurs de la politique de la ville du territoire.
- ▷ **La qualification des aidants numériques (Dev And You).** L'action consiste à former des bénévoles associatifs, agents contractuels, salariés d'associations ou des communes en contact avec des publics touchés par la fracture numérique dans les quartiers prioritaires : 42 aidants numériques formés en 2021.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCM03112022

L'accès au droit et la prévention de la délinquance

L'accès au Droit et la prévention de la Délinquance rattaché à la compétence Politique de la Ville regroupe :

- Le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD), outil central de pilotage de la politique territoriale en matière de sécurité publique et de prévention de la délinquance, à l'échelle des 100 communes.
- L'intervenante sociale en gendarmerie qui intervient sur les 49 communes de la zone gendarmerie.
- Le service des « point-justice » communautaires : lieu d'accueil gratuits et permanents.

Zoom sur 2021

► La mise en place du CISPD

Le CISPD a fait sa rentrée en septembre 2021 avec une composition renouvelée. La réunion plénière a permis de faire un bilan de la délinquance et des actions préventives mises en place sur le territoire. Ce bilan quantitatif et qualitatif va permettre de proposer une nouvelle stratégie intercommunale de prévention de la délinquance pour 2022.

► L'intervenante sociale en gendarmerie

L'activité de l'ISCG a doublé avec 436 personnes accueillies en Commissariat et Gendarmerie (ISCG) en 2021 contre 270 personnes en 2020. Depuis 2019, le travail effectué par l'intervenante a démontré toute son utilité et sa pertinence. Le passage de ce poste sur un temps plein contribue à un accueil et à une prise en charge des victimes dans de meilleurs délais.

En 2021, une salle Mélanie a été créée au sein de la Gendarmerie de Béthune. Cet investissement a été soutenu par la Communauté d'Agglomération à hauteur de 4 000 €. La salle permet aux mineurs concernés d'être entendus dans des conditions adaptées. C'est aussi un gain de temps dans l'avancée des enquêtes.

► Des points d'accès au droit aux « point-justice »

Suite à la circulaire du garde des sceaux du 9 décembre 2020 qui souhaite « rendre le réseau de l'accès au droit et à la justice plus lisible et plus visible » tous les Points d'Accès au Droit (PAD), Relais d'Accès au Droit (RAD), Maison de la Justice et du Droit (MJD) et Antennes de Justice (AJ) sont réunis sous l'appellation unique « point-justice ».

Les « point-justice » communautaires ont pu reprendre l'accueil des justiciables en présentiel au cours de l'année 2021. 5 158 consultations juridiques et suivis socio-judiciaires ont eu lieu au sein des « point-justice » en 2021 (+ 30 % par rapport à 2020).



Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance



Flash Mob contre les violences intra-familiales

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

► Opération « Ruban Blanc »

Chaque année, le 25 novembre, la journée internationale de l'élimination de la violence à l'égard des femmes est l'occasion pour le Conseil Intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) de l'Agglomération de mettre en place des actions de prévention et de communiquer sur les dispositifs d'aide aux victimes auprès des habitants du territoire.

En 2021, l'Agglomération a affiché sa solidarité en arborant sur l'ensemble de ses véhicules, une étoffe blanche au rétroviseur, en référence au ruban blanc, symbole de la campagne de lutte contre les violences faites aux femmes.

► « Flash Mob contre les violences intra-familiales » à Auchel

Dans le même cadre, le réseau de lutte contre les violences intrafamiliales et le réseau parentalité de l'Artois-Ternois-Bruaysis, en collaboration avec l'Agglomération, ont organisé un après-midi de mobilisation à Auchel.

► Sensibilisation sur les violences intra familiales d'élèves aides-soignants et auxiliaires de puériculture

60 élèves de l'institut de formation en soins infirmiers sensibilisés.



Plus de

120

participants

(partenaires et élus) au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)



Plus de

5 000

consultations juridiques et suivis socio-judiciaires accueillis au sein des « point-justice » communautaires en 2021

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCN03112022